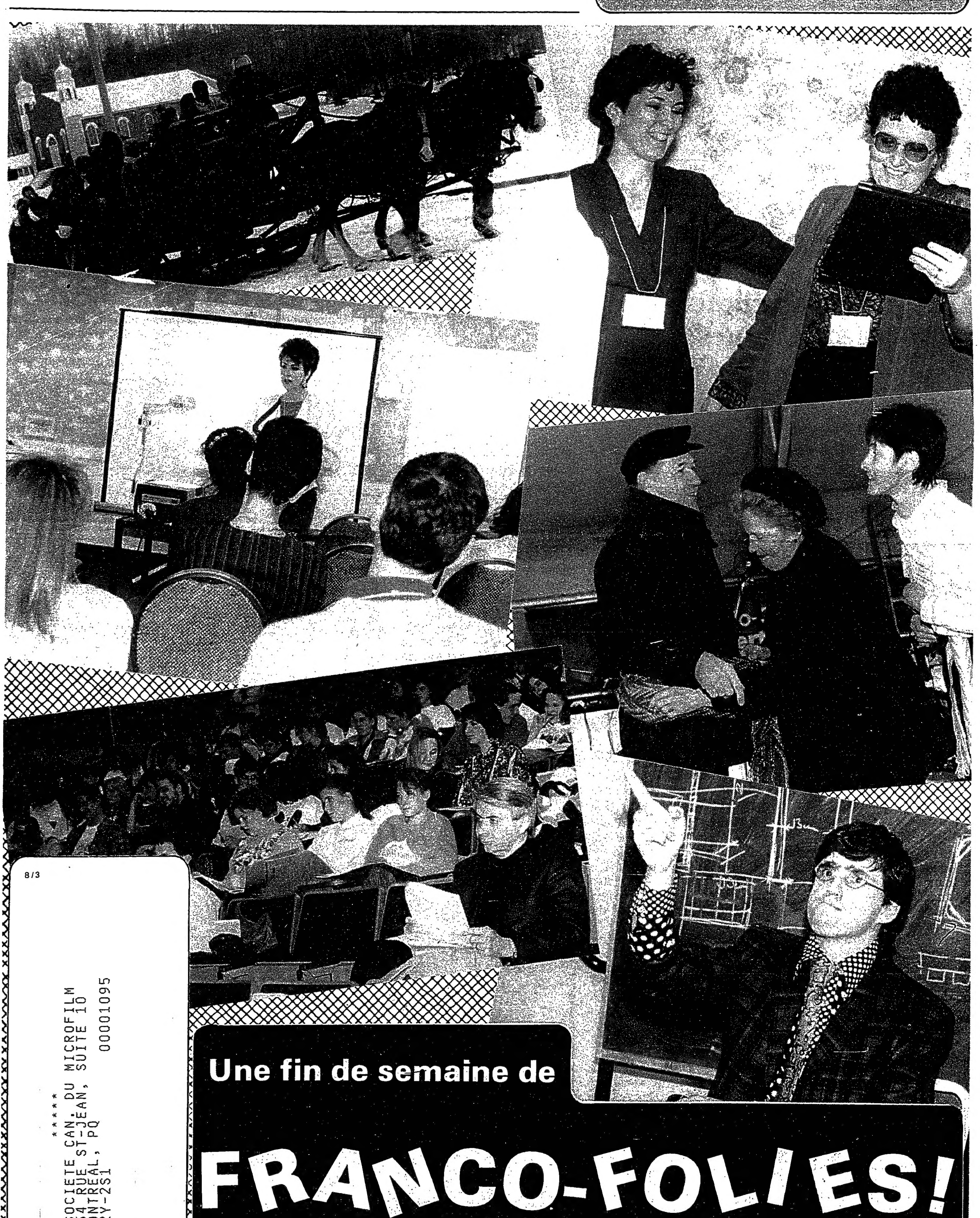
LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 25 n° 10 **Edmonton, le vendredi 8 mars 1991** **24 pages** **50¢**

Assemblées annuelles de FJA et de la FPFA

à lire en page 3



Une fin de semaine de

FRANCO-FOLIES!

Au régional...

• À sa 9e édition

Le Carnaval de St-Isidore connaît un succès grandiose

par BENOIT GIRARD

ST-ISIDORE - Pendant les trois jours d'activités du plus grand rassemblement francophone de la région de Rivière-la-Paix, la fête était dans le coeur de tous les participants et la joie se lisait dans chacun des visages. Il est difficile d'évaluer le nombre de personnes ayant participé à au moins une des activités du carnaval, mais il semble que le nombre de visiteurs se situerait environ à 1 200.

Dès le vendredi matin, de 6h à 9h, environ 200 personnes sont allées prendre leur déjeuner en assistant à la diffusion de l'émission Café Show. Et croyez-le ou non déjà à cette heure-là, des personnes dansaient sur des airs de violon qui étaient joués par M. Adrien Poirier de Jean-Côté.

Les jeunes de l'école Héritage se souviendront longtemps de la température de cette journée puisque la pluie verglaçante a empêché plus de la moitié de ceux-ci de se rendre à St-Isidore tel que prévu. Et ceux qui ont pu se rendre ont dû accepter de participer à des activités d'intérieur plutôt que d'extérieur, afin d'éviter des accidents car la glace recouvrait tout. Mais la nature a quand même été généreuse et les activités de la fin de semaine ont bien eu lieu comme prévu.

Et c'est en foule que les gens ont participé au couronnement de la Reine du Carnaval 1991, Danielle Lavoie de St-Isidore, dont le nom a été pigé cinq fois de suite parmi les capsules des duchesses.

Le samedi a été une journée formidable et tout le déroulement des activités a bien fonctionné. Du spectacle des talents locaux jusqu'à la soirée de danse qui ne s'est terminée qu'à 3h45 en matinée du dimanche en passant par la dégustation de tire, les promenades en traîneau, la projection de films, les activités et compétitions diverses, le concours de barbe et de sculpture, la danse des «Plein Soleil», le déjeuner aux crêpes et souper à la canadienne, les activités et la participation ne manquaient pas.

Les participants au concours de barbe ont eu bien des surprises car cette année ils n'étaient pas jugés pour la plus belle barbe mais sur trois catégories que l'on pigeait au hasard. C'est donc ainsi que Marc Doré de Radio-Canada s'est mérité un prix pour la barbe la plus originale (elle avait environ deux heures depuis la dernière coupe), que Guy Montpetit s'est mérité un prix pour la barbe la plus mal entretenue et Philippe Robert pour la plus frisée.

De nouvelles activités étaient à l'horaire cette année lors du Carnaval. Celles qu'il faudra sûrement répéter dans les prochaines années sont le déjeuner avec talents locaux, la criée que les personnes présentes ont tous aimée et enfin, une bonne présentation cinématographique en français.

Cette année, plus de 110 personnes ont assisté à la présentation du film «Jésus de Montréal» et «Jours de Plaines» au centre culturel de St-Isidore lors de la dernière soirée du Carnaval. Et les commentaires recueillis par la suite ont tous été positifs. On semble croire que ce qui fait que ce Carnaval connaisse un succès d'année en année, c'est que principalement ceux qui veulent vivre une fin de semaine de vie culturelle francophone, sont certains de ne pas se tromper en misant sur le Carnaval de St-Isidore. En 1992, ce sera le 10e... donc à l'an prochain!



La sculpture sur glace est devenue très populaire depuis quelques années au Carnaval de St-Isidore et de plus en plus d'adeptes de cette discipline s'y adonnent.

(Photo Benoit Girard)



Moments très excitants que celui du choix de la Reine du Carnaval. Cette année, c'est Danielle Lavoie de St-Isidore qui a été couronnée Reine.

(Photo Benoit Girard)



Le Carnaval ne serait pas complet sans le fameux concours de sciottage de billots où chacun rivalise de vitesse avec ses concurrents.

(Photo Benoit Girard)

Une fête familiale avec Alex Mahé



Alex Mahé

par LISE HOLETON

ST-PAUL - Les francophones et francophiles de la région de St-Paul ne voudront certainement pas manquer la 22e édition de la Cabane à sucre de St-Paul. C'est le dimanche 17 mars de midi à 16 heures que se déroulera cet événement communautaire et récréatif au camps de la Caisse populaire au lac St-Vincent.

Il y aura des spectacles, jeux en plein air, glissades, promenades en traîneaux, ski de fonds, musique canadienne et Alex Mahé qui sera de la fête, enfin tout ce qui peut contribuer à faire de cette activité une fête familiale à ne pas manquer.

Il ne faut surtout pas oublier la raison principale de cette journée, soit de se sucrer le bec avec les bons produits de l'érable.

Les maîtres sucriers, Thomas et Charles Lamontagne, seront évidemment de la partie pour vous régaler de tire sur la neige et autres petites gâteries sucrées.

Il faut signaler que les étudiants de la 9e année française de l'école Racette qui participent au «Projet pilote culturel» s'occuperont de la vente du café, des liqueurs douces, des croustilles, de la vente de billets 50/50 et autres surprises.

De plus, on pourra aussi acheter des produits de l'érable durant tout l'après-midi.

Donc, habillez-vous chaudement, apportez traîneaux, traînes sauvages, soucoupes volantes, tapis magiques et skis de fonds et rendez-vous au lac St-Vincent le 17 mars pour une bonne partie de plaisir.

SOMMAIRE

À la 3...

• 4e colloque de la FPFA

Claudette Roy relève le défi

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - La Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA) a été fort occupée en fin de semaine dernière: elle tenait son 4e colloque, avec invités spéciaux, ateliers, assemblée annuelle, etc.

Cette activité annuelle a débuté par une conférence de M. Raymond Poirier, de la Commission nationale des parents francophones (CNPF) au cours de laquelle il a amené les participants à une remise en questions de leurs droits, en leur disant «C'est pas fini, il faut se battre». Il a d'ailleurs donné l'exemple des Hutérites du Manitoba, qui eux, contrôlent leurs écoles; «Pourquoi pas les francophones?» a-t-il demandé.

Une conférence de Normand Frenette, de l'Institut des études pédagogiques de l'Ontario, a suivi. À partir de son expérience personnelle, où il a passé par l'assimilation et autres étapes d'un jeune francophone hors Québec, il a présenté aux participants une comparaison avec ce qui se passe en Ontario, où les francophones ont déjà la gestion de leurs écoles.

Selon la présidente de la FPFA, Mme Claudette Roy, ces conférences ont été appréciées. Elle dit avoir reçu aussi beaucoup de commentaires positifs sur la conférence de M. Alain Nogue et de Mme France Levasseur-Ouimet qui portait sur l'identité du jeune Franco-Albertain et comment il se situe dans ce monde anglophone et francophone à la fois.

Dans l'après-midi du samedi, les discussions n'ont pas tardé à commencer, alors que la première d'une série de questions était: «Venir de l'extérieur de la communauté, c'est ne pas pouvoir la comprendre». Là est ressortie la question des Québécois venus vivre en Alberta. Près de 130 personnes s'étaient réunies pour assister à ce colloque, qui a, maintes fois, amené des discussions en-dehors du cadre des ateliers.

Par la suite, l'assemblée annuelle de la FPFA a amené une nouvelle présidente. En fait, elle n'est pas vraiment nouvelle, puisqu'elle a été présidente par intérim lors du départ de Viviane Beaudoin. Il s'agit de Mme Claudette Roy. Elle sera assistée dans ses fonctions de Thérèse Cameron, élue vice-présidente et de trois conseillers: Marc Arnal, Dominique Doucet et Johanne Choquette. De plus, Dolorèse Nolin et Carole-Anne Patenaude entament la deuxième année de leur mandat.

Mme Roy voit cette année arriver avec de gros dossiers: gestion scolaire, entente Canada-communauté et un nouvel évènement pour les élèves francophones, soit la Fin de semaine d'appréciation culturelle. La FPFA ayant maintenant, en plus de continuer à aider les comités de parents à obtenir une école française dans leur région, elle a maintenant aussi à appuyer le développement des écoles déjà en place. Cette première Fin de semaine d'appréciation culturelle leur permet ainsi d'agir dans cette lignée.



M. Alain Nogue et Mme France Levasseur-Ouimet ont fait des présentations sur le thème: «Le jeune Franco-Albertain, son identité, la situation communautaire, le rôle de l'école francophone, celui des enseignants, de la communauté, des parents».

(Photo Martyne Couture)

Quand on demande à la nouvelle présidente ce qui lui tient le plus à coeur pour l'année à venir, elle répond sans hésiter «le dossier de la gestion scolaire. Si on peut gérer nos écoles, l'accès à ces écoles sera facilité pour tout le monde».

Des présentations ont été faites, d'abord, à Mme Viviane Beaudoin, présidente de la FPFA durant près de 2 ans, mais qui a dû quitter suite à son déménagement. Puis, ce fut au tour de Vital Ouellette, pour son travail accompli cette année à titre de conseiller au sein de l'exécutif, et Mme Annette Labelle, qui a reçu cet honneur avec beaucoup d'émotions. Oui, même après cinq années à oeuvrer pour un organisme il est encore possible d'être surprise par ses membres.

Annette Labelle était d'ailleurs la présidente du comité organisateur du colloque: «Je suis très contente de ce colloque. C'était le glaçage sur le gâteau de mes cinq années ici (à la FPFA)», affirme-t-elle.

Tout ce travail a été couronné par un banquet et le spectacle du groupe ZED de la Saskatchewan, qui fut fort apprécié. Comme tous les délégués du conseil général de l'ACFA et les jeunes de Francophonie jeunesse de l'Alberta, qui se retrouvaient eux aussi à Edmonton dans le cadre de leur assemblée annuelle, les participants à ce 4e colloque se sont retrouvés à la 42e Cabane à sucre le dimanche.

• «Ça pogne au coeur»

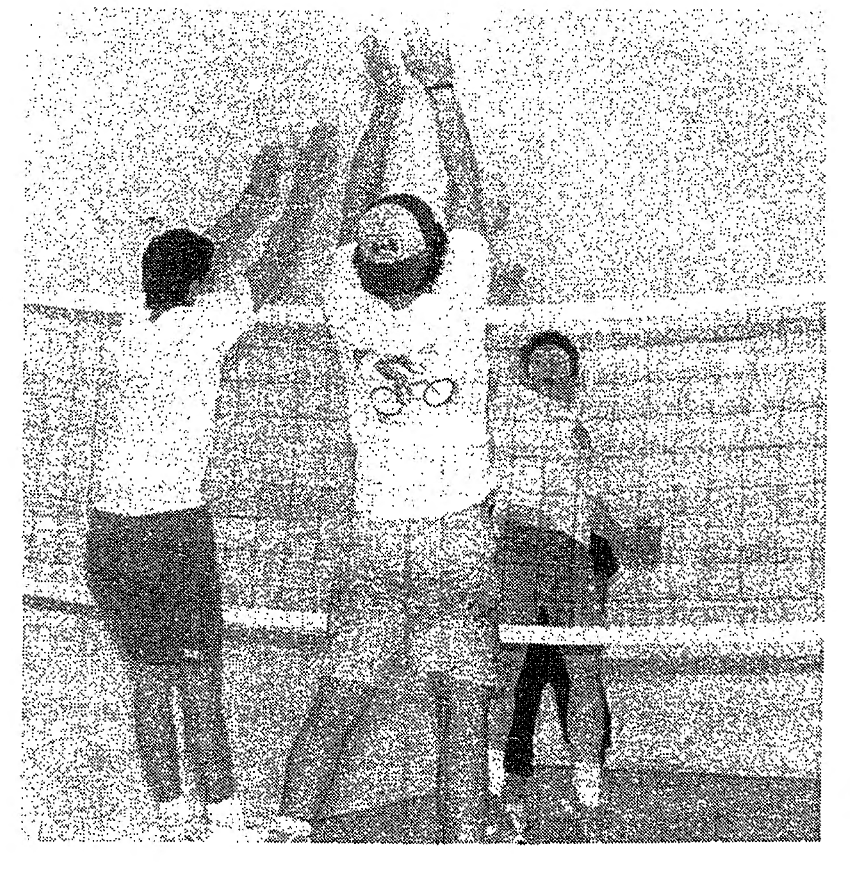
FJA double le nombre de participants

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - Francophonie jeunesse de l'Alberta a cette année doublé le nombre de participants lors de la fin de semaine de l'assemblée annuelle tenue à Edmonton les 1er, 2 et 3 mars derniers.

Les organisateurs qualifient cette fin de semaine de grand succès, particulièrement si on remarque le nombre de participants, soit 150 comparativement à 80 l'an dernier. Cependant, l'organisation a encore une fois amené des jeunes de 14 à 18 ans sans trop y mêler les 18 à 25 ans. On se rappellera que l'un des objectifs de cette rencontre était d'intéresser ce groupe d'âge à des activités planifiées pour eux. «Les 18-25 n'ont pas répondu. C'est peut-être un problème d'image, FJA étant vue comme une association pour les 14-18», affirme Denis Desgagnés, agent de liaison de FJA. Une quinzaine de participants de plus de 18 ans ont participé aux ateliers qui leur étaient adressés. Et la plupart venaient de l'extérieur d'Edmonton, et non pas de la Faculté St-Jean, comme FJA l'aurait espéré.

Par des activités diversifiées, des ateliers à l'extérieur des murs de la Faculté et de l'école Maurice-Lavallée, les jeunes ont semblé charmés par l'idée de visiter quelque peu Edmonton: ateliers au Butterdom de l'Université de l'Alberta, activité du vendredi aux glissades d'eau du West Edmonton Mall et à La Guinguette, bref, bien des activités se retrouvaient dans un horaire chargé. «On n'a pas eu de problème de discipline. Les activités étaient intéressantes, et lorsqu'ils allaient se coucher le soir, ça ne prenait pas de temps avant qu'ils s'endorment. La fatigue faisait son effet!», affirme M. Desgagnés.



Les jeunes de FJA ont découvert un nouveau jeu en fin de semaine dernière, le walleyball, très populaire à Fort McMurray.

(Photo Martyne Couture)

L'assemblée annuelle a aussi reflété la jeunesse, en adoptant un ton plus léger qu'à l'ordinaire. Par exemple, lors de la présentation de la programmation pour 1991-1992, M. Bernard Duteil (une association de Bernard Derome et Yves Duteil!), alias Denis Desgagnés, a su en faire rire plus d'un dans le cadre de son émission «Point-virgule». On n'a qu'à regarder la photo en première page...

Avec cette assemblée, FJA s'est dotée d'un nouveau conseil exécutif: Andréa Brais, vice-présidente interne, Ghislaine Allard, vice-présidente externe, Marc Mahé, trésorier, Gisèle Bouchard, secrétaire, Anne Bégin et Karen Lambert, conseillères. Anik Giguère entame la deuxième année de son mandat à titre de présidente.

FJA célèbrera cette année son 20e anniversaire. À l'intérieur de leur programmation, l'organisme se donne quatre mandats: financement, développement régional, marketing et formation/information. Dans le document expliquant ces grandes orientations, on retrouve cette phrase: «L'image que l'on projette de notre programmation est que le tout ressemble à un gros sandwich débordant d'aliments sains, assaisonné des condiments les plus raffinés, afin que notre convive, (notre membre) assouvisse sa faim et que son corps et son esprit en retirent tous les bienfaits!».

Denis Desgagnés fait remarquer qu'il y a en Alberta un potentiel de 13 000 jeunes âgés de 14 à 25 ans. «Si on pouvait aller en chercher 5%, ce serait fantastique». Mais selon lui, il faut créer un besoin et aller toucher les jeunes personnellement. Du travail en perspective...

• À lire la semaine prochaine...

Le froid dérange la 42e Cabane à sucre?

La Commission Spicer et l'avenir de notre pays

Comme on dit couramment «le diable est aux vaches» à la Commission Spicer ou au Forum des citoyens. On se retrouve dans la même galère que lors du fameux débat de l'Accord du lac Meech. Et le principal coupable, comme s'il pouvait y en avoir un autre, est Brian Mulroney. Cette commission est une idée géniale (?) de notre Premier Ministre et a été mise sur pied «in extremis» par son bureau. Les conservateurs voulaient ainsi empêcher les libéraux de mettre sur pied une commission d'éminents citoyens canadiens à tendance libérale qui tenterait d'aider à cicatriser les profondes blessures laissées par l'échec de l'Accord du lac Meech. C'est donc un geste de pure partisannerie que le gouvernement a posé, au détriment de l'intérêt de la population canadienne. Il ne fallait évidemment pas se laisser damer le pion par l'Opposition.

De plus, Keith Spicer s'est fixé un objectif impossible à atteindre soit de rejoindre un million de Canadiens sur une période de six mois en prétendant qu'aucun gouvernement ne pourra ignorer les idées et les opinions d'un si grand nombre de personnes.

Depuis l'échec de Meech, les commissions se sont multipliées et tendent toutes vers le même but, soit de trouver une solution à l'impasse constitutionnelle dans laquelle le Canada est plongé. Comment peut-on inviter les citoyens à donner leurs opinions, à dialoguer, à échanger des idées et à faire preuve d'initiative et de créativité dans le but de bâtir un Canada fort et à la mesure de leurs aspirations, quand les dirigeants fédéraux font preuve de mauvaise foi et s'amusent avec le sort du pays?

Comment peut-on inspirer confiance à la population quand on voit ce qui se passe avec les membres de la Commission Spicer? On s'accuse de racisme. On dénonce la dilapidation possible des fonds publics. On fait des déclarations flamboyantes, etc, pendant que Keith Spicer tente, tant bien que mal, de ramasser les pots cassés.

Éditorial

Et dire que cette commission devait faire un travail efficace tout en étant très près du citoyen ordinaire et surtout en étant la voix de ce même citoyen auprès des instances gouvernementales. Mais on constate que c'est la même chanson qui revient inlassablement lors des rencontres organisées, jusqu'à maintenant, dans quelques villes du pays. Les Québécois maintiennent que le reste du Canada ne les aime pas et les anglophones de l'Ouest et des Maritimes se plaignent que le Québec a toujours demandé et demande toujours trop, beaucoup trop.

On ne semble pas se souvenir des semaines et des heures tragiques qui ont mené à l'échec de l'Accord du lac Meech. On est prêt à retomber dans le même panneau: celui de l'intolérance, du déchirement, de la confrontation.

De deux choses l'une: ou nous manquons d'imagination et de patriotisme, comme Canadiens, ou nous n'avons tout simplement pas la volonté politique de régler notre problème constitutionnel parce que nous ne sommes pas prêts à le faire dans les meilleures conditions ou peut-être pas assez mature comme nation.

Il faudra, au cours des dix-huit prochains mois, y mettre beaucoup de sérieux, mais alors beaucoup de sérieux. Il faudra aussi cesser de rêvasser et revenir rapidement sur terre. Cela vaut pour tout le monde tant le Québec que le reste du Canada. Deviendra-t-on la risée du monde entier par nos enfantillages?

Nous avons une chance unique de nous valoriser comme nation, allons-nous gâcher cette belle occasion par nos pleurnichages interminables? Nous sommes de gros bébés gâtés qui ne savent plus ce qu'ils veulent et qui ne pensent qu'au côté économique de l'aventure canadienne, alors qu'il y a bien plus que cela qui compte dans un pays. Que fait-on de l'esprit, de la solidarité qui doit animer les citoyens et qui fait la force d'un pays. On a un bel exemple de cet esprit chez nos voisins les Américains.

Il faut que chaque citoyen se remette en question. Il faut qu'il apprenne à accepter son rôle de membre à part entière de la communauté; qu'il accepte de cohabiter avec d'autres citoyens de diverses nationalités ne tenant compte ni de la race, ni de la couleur, ni de la langue, ni de la religion. Il faut encore qu'il apprenne à respecter son voisin comme il voudrait qu'on le respecte. Il faut qu'il reconnaisse la base fondamentale de l'existence du Canada, la communauté nationale de langue française, celle de langue anglaise et celle des autochtones.

Il faut enfin retourner aux règles fondamentales comme le font les joueurs de hockey et de baseball lorsqu'ils perdent partie après partie.

Retroussons nos manches et à l'oeuvre!

PIERRE BRAULT

Lettres ouvertes

Adieu à Génies en herbe

Monsieur Marcel Masse
Ministre des Communications
Chambre des Communes
Ottawa, Ontario
K1A 0A8

Monsieur,

Lorsque j'ai entendu la nouvelle que la Société Radio-Canada avait procédé à des coupures budgétaires, j'étais très désappointé. Je suis une élève francophone et je sais que c'est assez difficile de s'exprimer en français comme c'est là.

Je fais partie de l'équipe de Génies en herbe. L'année dernière j'ai pratiqué avec le groupe et cette année j'avais l'espoir de faire partie de l'équipe aux compétitions. Si l'émission est annulée, je ne pourrai pas avoir la chance.

Je sais aussi que beaucoup d'enfants aiment l'émission SMAC. C'est une émission très informative, originale et divertissante.

Je ne suis pas d'accord avec les coupures qui ont été faites et je crois que la décision devrait être révisée une autre fois.

Les francophones ont assez de misère à maintenir leur identité sans l'aide du gouvernement qui essaie d'enlever le peu d'émissions qu'on a.

Veuillez accepter, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

Une élève francophone concernée.

Nicole Généreux
école Notre-Dame
Bonnyville

Décision injuste

Monsieur Marcel Masse
Ministre des Communications
Chambre des Communes
Ottawa, Ontario
K1A 0A8

Monsieur,

Je suis une francophone de l'Alberta et je ne suis pas contente des coupures faites aux émissions françaises. Ces coupures ont fait disparaître les émissions SMAC, Génies en herbe, etc.

Il n'y a presque pas de stations de télévision et de radio française comme c'est là.

Je vous demande de revenir à une décision qui plaira à tout le monde au Canada, puisque maintenant la décision est injuste.

Gisèle Mercier
école Notre-Dame
Bonnyville

J'ajoute ma voix

Monsieur Marcel Masse
Ministre des Communications
Chambre des Communes
Ottawa, Ontario
K1A 0A8

Monsieur,

Je veux ajouter ma voix à celle de nombreux autres citoyens franco-albertains pour condamner votre décision de nous enlever nos meilleures émissions produites «chez-nous» en Alberta.

En tant que ministre des Communications, vous êtes responsable du tort que vous causerez à la survie francophone en Alberta et dans tout l'Ouest. Y avez-vous vraiment pensé? Même si ce n'était pas les meilleures émissions au monde, elles étaient importantes pour nous en tant que minorité.

Et comme on dit en bon «canayen», il n'y a que les fous qui ne changent pas d'idée.

Réal Ménard
école Notre-Dame
Bonnyville

• Réflexion

Dans un désert brûlant

Dans un désert brûlant
Des enfants
Au coeur brûlé
Par la violence
La haine
Le métal
Et la peur
Écoutent la fureur
Des leaders
Qui ont encore plus peur.
La mort chevauche le vent.
Dans un désert brûlant
Des enfants
Aux tendresses
Humiliées
Aux douceurs
Agressées
Par la folie
Des commandements militaires
Attendent la fin d'un cauchemar
Qui commence dans un centre de recrutement.
Dans un désert brûlant
Des enfants
Aux coeurs de pierre
Pleurent l'absence de leur mère
Dans cet enfer de feu et de sang.
Dans un désert brûlant
Des enfants blessés par la vie
Écrivent dans la solitude
Et parlent d'amour
À leur blonde
À leur mère
À leurs enfants
Dans un alphabet chrétien
Dans un alphabet islamique
Mouillé par les larmes
De la terreur.
À ces sentiments de douleur
Répondent
Le cri lancinant
Des commandements militaires.

Florian

Pensée de la semaine...

On souffre moins des défauts des autres que de certains désaccords

(Calmon)

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

Association de la presse francophone

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Martyne Couture
Correspondant national: Yves Lusignan
Mise en page: Michel Raymond
Photocomposition: Denise Lamoureux



Toute correspondance doit être adressée à
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 19,26$ - Étranger: 34,24$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de Ronalds Printing à Edmonton, Alberta.

Au national...

• Prix du Communicateur national

Georges Forest reçoit le prix posthume

APF - Georges Forest du Manitoba a reçu à titre posthume le prix du communicateur de l'année sur la scène nationale, décerné pour la première fois par l'Association de la presse francophone.

Le prix de communicateur de l'année sur la scène communautaire a été décerné à M. Félix Saint-Aubin de Cornwall en Ontario.

L'Association de la presse francophone a fait la remise de ces prix lors d'un banquet au Musée des beaux-arts du Canada, qui marquait le 15e anniversaire de son existence et clôturait par la même occasion le colloque «Des écrits, pour rester» qui réunissait quelque 150 représentants de médias et des communautés francophones.

Georges Forest a été reconnu pour sa grande ténacité dans sa lutte pour les droits des francophones. Sa décision de contester en cour une contravention unilingue anglaise, fut à l'origine de la décision de la Cour suprême du Canada de reconnaître les droits historiques des Franco-Manitobains. M. Forest a également laissé sa marque dans le milieu coopératif, à la Société franco-manitobaine, au Festival des Voyageurs et au sein de sa communauté. C'est le fils de M. Forest qui a reçu le prix au nom de son père décédé l'année dernière.

Étienne Saint-Aubin de l'Ontario a travaillé d'arrache-pied à l'implantation d'une radio communautaire dans la région de Cornwall. On le décrit comme «l'homme-orchestre des communications», à cause de son souci d'utiliser tous les médias à sa disposition pour véhiculer son message.

M. Félix Elie Thibodeau de la Nouvelle-Écosse a reçu un prix spécial pour sa contribution dans le domaine des communications. Auteur, journaliste, conférencier, M. Thibodeau fait la promotion de la culture francophone depuis plusieurs années en Nouvelle-Écosse. Il collabore régulièrement à l'hebdomadaire le Courrier de la Nouvelle-Écosse depuis 1974 par le biais d'une chronique.

Les profits de la soirée iront à la Fondation Donatien Frémont, qui se consacre depuis maintenant 10 ans à la formation des communicateurs dans les communautés francophones grâce à son programme de bourses.

• «Ne touchez pas à l'article 23»

Les parents ne veulent pas perdre les acquis

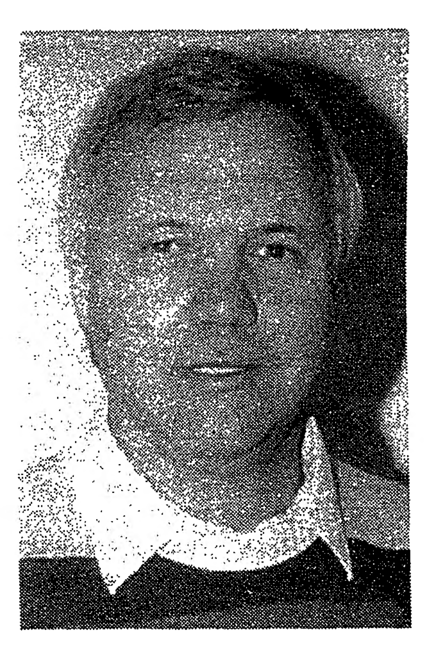
APF - Les parents francophones ont peur que les futures négociations entre le Québec et le reste du pays entraînent une remise en question du droit à l'instruction dans la langue de la minorité.

Ce droit est reconnu dans la Charte canadienne des droits et libertés depuis son adoption en 1982. L'an dernier, la Cour suprême du Canada clarifiait une fois pour toutes la portée de cet article, et reconnaissait que les parents avaient le droit de faire instruire leurs enfants dans leur langue, et de gérer et de contrôler leurs institutions d'enseignement à même les fonds publics. À cette époque, le Québec avait soulevé la colère des francophones au pays, en intervenant en cour contre les parents de l'Alberta.

Un an après le jugement de la Cour suprême, les parents sont convaincus que la lutte va maintenant se déplacer sur le théâtre politique. Les participants au 5e Congrès national de la Commission nationale des parents francophones (CNPF) qui avait lieu sous le thème «Un an après la Cour suprême» ont donné le mandat à la CNPF d'intervenir sur la scène politique si jamais on touchait à l'article 23 lors de nouvelles négociations constitutionnelles.

«Le jugement Mahé nous a donné toutes sortes de droits qui ne viennent pas gratuitement, estime le président de la Commission, Raymond Poirier. Les parents devront se battre politiquement pour obtenir ces droits».

Selon M. Poirier, il importe de «garder intact l'article 23 de la Charte, et il importe encore plus pour le gouvernement fédéral de renouveler clairement et fermement son engagement envers la minorité francophone hors Québec». Il croit que le droit pour la minorité francophone d'instruire ses enfants dans sa langue pourrait être compromis dans le cadre de négociations entre le Québec et le reste du Canada.



Raymond Poirier

Le Québec considère que l'éducation est exclusivement de juridiction provinciale. Le Québec a d'ailleurs donné une autre preuve de son peu d'empressement à discuter du droit à l'instruction dans la langue de la minorité, en n'envoyant qu'un observateur à la dernière réunion des ministres de l'Éducation, alors que ces derniers discutaient pour la première fois depuis 1982 de l'enseignement dans la langue de la minorité. Le secrétaire d'État Gerry Weiner a rencontré à huis clos les ministres de l'Éducation, mais rien n'a filtré de cette réunion.

Depuis le jugement de la Cour suprême, seuls le Yukon et l'Île-du-Prince-Édouard ont modifié leur loi scolaire de façon à ce que la minorité francophone contrôle ses institutions d'enseignement. La Colombie-Britannique et le Manitoba ont, de leur côté, mis sur pied des groupes de travail sur la gestion scolaire.

L'Ontario a créé un Groupe consultatif sur la gestion de l'éducation en langue française, qui effectue présentement une tournée provinciale. Terre-Neuve a ouvert des classes françaises à St-Jean. L'Alberta tergiverse depuis le jugement de la Cour suprême.

La Saskatchewan, qui avait pourtant promis aux francophones qu'ils pourraient gérer leurs écoles dès septembre 1990, a reporté son projet de gestion scolaire à une date indéterminée. Les parents ont déjà déposé une poursuite en cour pour forcer la province à respecter leurs droits.

Les parents ont également déposé une poursuite, contre le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour s'assurer que l'article 23 soit intégré dans la Loi sur l'éducation des Territoires.

• Gestion scolaire

Les parents des Territoires vont en cour

APF - Les francophones des Territoires du Nord-Ouest ont décidé de passer par les tribunaux pour obtenir le droit de gérer et de contrôler leurs institutions d'enseignement.

L'Association des parents francophones de Yellowknife (APFY) et la Fédération Franco-TéNoise (FFT) ont intenté une poursuite contre le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et la commission scolaire de Yellowknife, dans le but de faire respecter l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés.

En mars 1990, la Cour suprême du Canada reconnaissait que l'article 23 accordait aux parents de la minorité francophone une certaine forme de gestion des écoles, en fonction du nombre d'élèves. À défaut d'un conseil scolaire séparé, la Cour suprême reconnaissait le droit à une représentation garantie à l'intérieur des conseils scolaires anglophones, proportionnelle au nombre d'élèves francophones. Les représentants francophones, ajoutait la cour, auraient alors le droit de gérer le budget pour l'éducation française, embaucher du personnel, et décider du programme scolaire.

Un an après ce jugement historique, les parents demandent à la Cour suprême des Territoires d'ordonner au gouvernement territorial d'amender sa loi sur l'éducation, de façon à respecter les droits à l'éducation dans la langue de la minorité qui sont garantis dans la Charte canadienne des droits et libertés. Les parents veulent que le changement à la loi scolaire entre en vigueur aussi tôt que l'automne prochain.

Ils veulent aussi que la cour ordonne à la commission scolaire numéro 1 de Yellowknife de transférer les budgets, la gestion et le contrôle de l'école Allain St-Cyr aux parents des élèves qui fréquentent cette institution, qui compte présentement 20 élèves de la 1ère à la 6e année.

• Voyage-échange

25 Franco-Albertains au Québec

par GUY SCHERRER

EDMONTON - Dans le cadre du programme de voyage-échange de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) entre les écoles francophones, 25 élèves de la 6e année de l'Alberta ont passé 10 jours au Québec. En combinant leurs efforts, l'école Citadelle de Legal et l'école Notre-Dame d'Edmonton ont pu voir leur candidature au projet voyage-échange atteindre la phase de réalisation.

Mardi 12 février, c'est le départ. Il est 7h15, tous les enfants sont présents à l'aéroport. Dans les yeux des jeunes on voit de la joie, de l'excitation et de l'inquiétude. Pour certains, c'est le premier voyage en avion, d'autres le premier départ de la maison, ou le premier séjour au Québec. Vingt-cinq jeunes franco-albertains ont découvert ou réapprivoisé la vie des Québécois. Durant 10 jours, ils ont prix un bain de français. Ils ont vécu dans une famille d'accueil avec laquelle ils avaient préalablement correspondu. Ainsi les élèves de la 6e année des écoles Citadelle et Notre-Dame ont été adoptés par un foyer québécois et ont partagé la vie quotidienne avec leurs nouveaux camarades.



Les jeunes Québécois ont offert ce joli présent à leurs nouveaux amis franco-albertains.

(Photo Guy Scherrer)

Nos jeunes ambassadeurs de la francophonie ont été accueillis comme des princes et des princesses, et la qualité de leur français en a surpris plus d'un. Des activités intéressantes et diversifiées ont mené nos voyageurs au parlement de Québec, au palais de glace du Bonhomme Carnaval, à faire la traversée Québec-Lévis, au tournoi international de hockey peewee, à visiter le vieux Québec, au centre d'achat «Les Galeries de la capitale», à manger de la tire d'érable, à visiter un moulin à scie, à skier au Mont St-Mathieu, et à créer des liens d'amitié et de fraternité avec des jeunes québécois de leur âge.

Dans leur mémoire restera longtemps gravée la tempête de neige qui a entraîné la fermeture de l'école de St-Marc pour une journée, l'apparence et la texture de leur première «poutine», les heures à joüer et courir dans la neige, etc.

Jeudi 21 février, 10 jours plus tard, c'est le retour à Edmonton, 5h30, le jour est encore très loin. Tous les enfants sont au rendez-vous, certains avec le coeur gros de devoir quitter les nouveaux amis. D'autres satisfaits du voyage mais heureux de retourner à la maison. Tous se sont donnés rendez-vous le 30 avril à Edmonton.

La première phase du voyage-échange est terminée. La balle est passée à l'autre camp. C'est maintenant aux gens de Legal et d'Edmonton de préparer la visite de leurs amis de St-Marc des Carrières au Québec.

Nouvelles du centre d'Éducation permanente du Nord-Est

par LISE HOLETON

UNE VITALITÉ ET UNE FIERTÉ DE LA FRANCOPHONIE

Une gamme d'activités éducatives, récréatives, culturelles et artistiques sont à noter sur votre calendrier personnel, familial et scolaire du «17 mars au 24 mars '91».

Une énergie dynamique à faire vibrer la fierté de la population francophone de la région de St-Paul autant chez les jeunes que chez les moins jeunes! Plusieurs organismes et comités de bénévoles se donnent la main pour offrir des programmes d'intérêts sur le plan personnel et familial fort intéressants et enrichissants, notamment:

«LA PREMIÈRE SEMAINE NATIONALE DE L'ÉDUCATION DES FEMMES!»

Projet du réseau national d'action éducation des femmes.

Quelle belle occasion de célébrer et promouvoir l'éducation en français! C'est avec fierté que le centre de l'Éducation permanente de St-Paul s'engage à être le véhicule et la liaison avec d'autres organismes francophones pour favoriser l'épanouissement de la femme, la valoriser et la motiver. Voilà un autre moyen de reconnaître la contribution illimitée de la femme dans notre collectivité canadienne.

«DEUX FEMMES ARTISTES FRANCO-ALBERTAINES» SERONT À L'AFFICHE!

Cécile Richer, artiste/peintre native de St-Paul! 18 au 24 mars, Exposition/solo à la Galerie d'Art du centre culturel (de plus amples détails à suivre dans le prochain Franco).

Sylvie Van Brabant, cinéaste native de St-Paul 19 mars/19h30. Lancement officiel du film «Remous» (au théâtre de l'école régionale) par l'Office national du film.

Plusieurs autres activités sont prévues pour terminer la semaine en beauté. Les détails vous seront annoncés à la radio, à la télévision et dans la prochaine édition du journal. Soyons donc à l'écoute et n'oubliez pas de lire votre hebdo francophone!

CABANE À SUCRE '91, dimanche 17 mars, lac St-Vincent de midi à 16h. Venez vous sucrer le bec! Divertissement familial en plein air à ne pas manquer!

LES BLÉS D'OR - «LA MAGIE DE LA DANSE FOLKLORIQUE» Grand spectacle annuel dans le cadre de la célébration de son 15e anniversaire en tant que société. Une fête pour les yeux et le coeur, le samedi 23 mars à 19h au centre culturel ukrainien.

RÉFLEXION: La naissance de la culture passe par la femme.

• Assemblée générale annuelle de l'ACFA

Un nouveau souffle à Plamondon?

par LINA LABONTÉ

PLAMONDON - Samedi le 23 février, a eu lieu l'assemblée générale annuelle de l'ACFA de Plamondon au cente culturel. Le thème de l'année, «L'ACFA - ça nous regarde», veut donner le message à la francophonie de Plamondon, qu'il est maintenant le temps de se réveiller comme communauté francophone et de prendre en main notre destinée.

La réunion débute avec des mots de bienvenue de la part du président, M. Reed Gauthier. La réunion se déroule sans délai, au point et avec humour en suivant l'ordre du jour.

Depuis 3 ou 4 ans, la salle ne se remplit pas d'une centaine de personnes comme déjà vu dans les premières années. Ce fait inquiète plusieurs des anciens; qui prendra la relève? Mais par contre, malgré la vingtaine de membres présents cette année, on retrouve la majorité des postes comblés par de nouvelles personnes. Ces nouveaux élus, la plupart pour la première fois, se disent plein d'enthousiasme, et c'est certain, de nouveau souffle.

Les personnes élues sur l'exécutif, Mme Géraldine Gauthier, M. Charles Gaudet, et M. Jean-Louis Boismenu, choisiront un président entre eux, à la prochaine réunion mensuelle. Mme Anna Labonté et Mme Susette Ménard ont été élues par acclamation sur le conseil régional. Mme Émilie Chevigny a accepté sa nomination pour prendre en charge le comité du journal. Au domaine culturel, Mme Rita Gaudet, Mlle Joelle Fréchette et Jean-Louis Boismenu ont été élus.

En ce qui concerne le dossier éducation, un domaine prioritaire pour le moment, on espère trouver une personne en charge parmi les noms suggérés.

M. Reed Gauthier, président sortant, a remercié sincèrement son exécutif, son conseil, tous les bénévoles et les employés pour le travail accompli au cours de l'année. Il conclut son rapport en exhortant les membres «de continuer avec courage, persévérance et détermination. C'est le temps de reconnaître notre identité et de bien la vivre; maintenant, c'est le temps de passer à l'action».

Les organisateurs étaient heureux d'accueillir et de partager un délicieux souper précédant l'assemblée, ainsi que la soirée avec des invités spéciaux: M. Jules Van Brabant et M. Léo Piquette, représentants de l'ACFA provinciale, M. Alain Tremblay du Secrétariat d'État, M. Denis Collette de Radio-Canada, M. Yvon Laberge de l'Éducation permanente, Mme Agathe Gaulin du bureau provincial et Mme Louise Rocque nouvelle présidente élue à St-Paul.

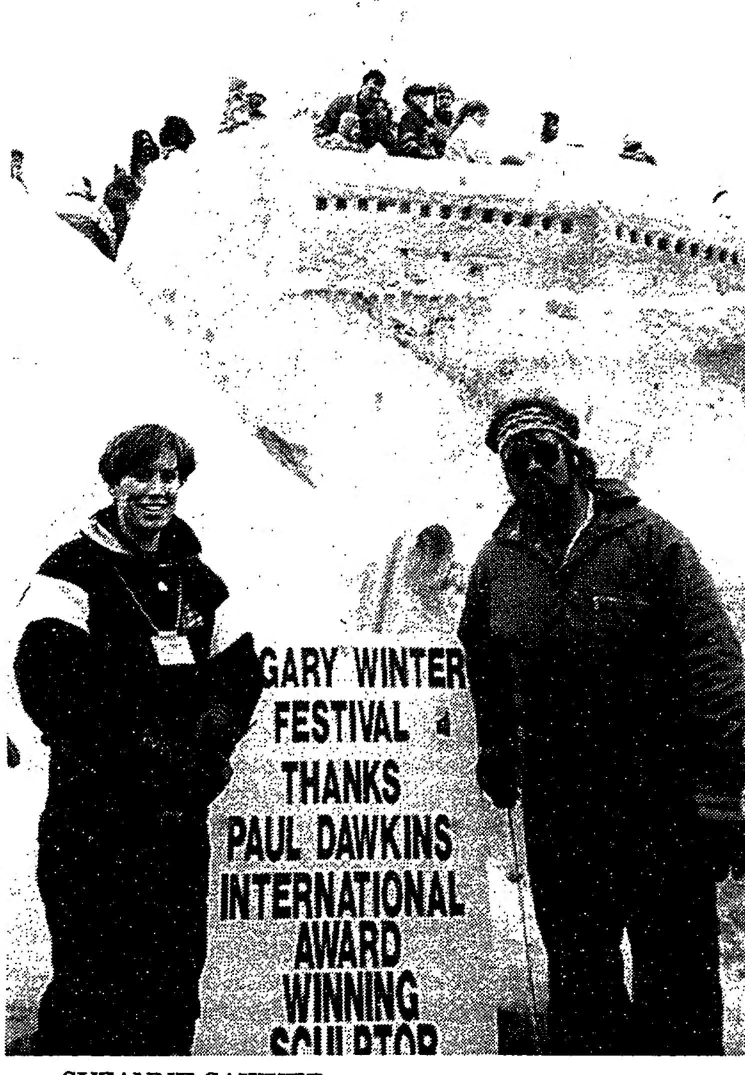
En bref au tableau des activités majeures, la régionale réalise des réussites: cinq présentations d'une pièce de théâtre, un premier camp d'été avec la participation d'une soixantaine de jeunes, un sondage sur l'état de la francophonie avec plus de 4 000 données, le Festival de la moisson, un éveil chez la jeunesse (FJA), le lancement des cours de danses folkloriques, ainsi que sur la planche plusieurs démarches dans le dossier éducation et promotion de la communauté vis-à-vis la compagnie Alpac.



Ils étaient une vingtaine lors de l'assemblée annuelle.

(Photo Lina Labonté)

La magie du sculpteur



par SUZANNE SAWYER

Le «Ice Magic Figure Skating Show» présenté par le Calgary Herald a attiré 15 000 spectateurs à deux représentations, dimanche le 17 février à la Plaza olympique de Calgary. Plusieurs venaient spécialement pour voir Kurt Browning, le prince charmant de l'histoire, raconté au grand plaisir de tous présents. «C'était vraiment merveilleux de voir de tout près un tel champion du patin artistique. Nous sommes bien choyés. Et les petites...quels costumes! La petite mouffette... c'était très mignon.» telles étaient les impressions de Catherine Roney, professeure de français à l'école Crescent Heights. En effet, ce spectacle d'une demi-heure offert gratuitement au public fut un véritable succès et un bon début d'une journée passée au Carnaval de la ville de Calgary. Sur la photo, on peut voir Magan Hannigan et Paul Dawkins, auteur du château de glace du carnaval.

(Photo Suzanne Sawyer)

Arts et spectacles

• «La passion de Narcisse Mondoux»

Où l'amour n'a pas d'âge!

par JOCELYNE BEAULIEU

EDMONTON - En écrivant «La passion de Narcisse Mondoux» pour sa femme, Huguette Oligny, et lui-même, Gratien Gélinas nous démontre avec humour l'ajustement nécessaire de deux personnes âgées veuves, qui voudraient se refaire une vie commune.

C'est une pièce qui parle d'amour mais aussi de politique, de libération de la femme, des arts mais toujours avec humour. C'est Mme Huguette Oligny, en Laurencienne Robichaud, qui donne le rythme à la pièce par sa vivacité d'esprit. Femme élégante, intelligente et perspicace, elle a de nombreux projets qui vont un peu à l'encontre de ceux de Narcisse. Celui-ci ne se décourage pas pour autant. Il est tenace et... sensible. Reste à savoir si cela peut plaire à Laurencienne?

Un petit décor sympathique et coquet de Michael Eagan. Des costumes de François Barbeau. «La passion de Narcisse Mondoux» ou «le long discours amoureux» n'est pas une pièce d'action, mais une pièce où l'intelligence, l'humour, le langage coloré nous fait sourire du début à la fin de la représentation. Il faut voir avec quelle finesse M. Gélinas réussi à nous faire rire (sans grossièreté) dans la scène du salon mortuaire, scène qui débute la pièce d'ailleurs.

Amusant, divertissant... Un texte où nos parents se reconnaîtront et apprendront à rire de leurs travers. «La passion de Narcisse Mondoux» est présentée dans sa version anglaise, au Citadel, du 24 février au 24 mars. Traduit par Mme Linda Gaboriau, le texte anglais a été joué à New York et a remporté un vif succès.

Les spectateurs francophones se sont déplacés en grand nombre lors des 2 représentations en français, les 22 et 23 février derniers. C'est une expérience à refaire. Malheureusement dû à l'horaire chargé des comédiens, il a été impossible de faire une 3e représentation.



Huguette Oligny et Gratien Gélinas dans «La passion de Narcisse Mondoux» ou «le long discours amoureux».

(Photo Martyne Couture)



• Si on aime le cinéma et la lecture

On ne peut échapper aux «Vues animées» de Michel Tremblay

par JOCELYNE BEAULIEU

EDMONTON - On connaît Michel Tremblay pour ses pièces de théâtre (Les belles-soeurs, À toi pour toujours ta Marie-Lou) ou ses romans qui dépeignent la vie de sa famille et des habitudes de vie sur le plateau Mont-Royal. Cette fois-ci, le dernier né de Tremblay «Les vues animées» nous étonne encore.

Sous la forme de souvenirs, Tremblay nous entraîne dans son enfance et sa découverte du cinéma. Entrecoupé de descriptions de personnages, de cinéma, de vedettes de cinéma, de perception du cinéma (il faut que la morale soit sauve), chaque description de film est en elle-même un scénario que nous propose Tremblay. Comme si ces histoires se déroulaient devant nous. Nous avons même droit à un cinéma olfactique (Tremblay étant très sensible aux odeurs).

De plus, en nous décrivant un film (qui va de Cendrillon, Coeur de maman, Vingt mille lieues sous les mers, des films d'horreur aux films qu'on ne comprend pas), Tremblay se découvre à nous par anecdotes: la chambre d'hôpital où il est venu au monde, la maison où il habitait, sa première sortie dans l'ouest de la ville, la nourriture du vendredi (eh oui, la sauce aux oeufs qu'il détestait), son premier film pour adultes vu deux ans avant l'âge requis.

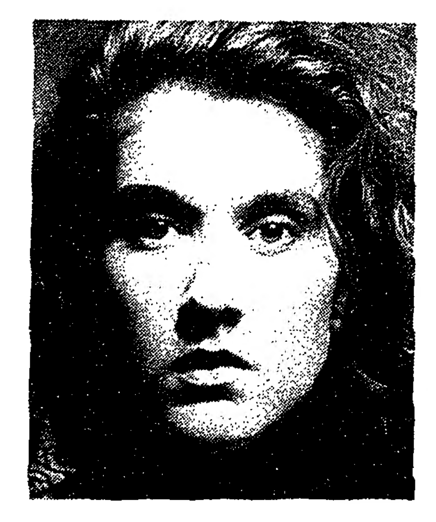
«Les vues animées» se termine par un court roman d'une trentaine de pages «Les loups se mangent entre eux» écrit à l'âge de 16 ans. À lire absolument à la fin comme proposé par l'éditeur. Sinon, vous risquez d'être déçu... pas de «Les vues animées» mais de votre trop grande curiosité!

• Un spectacle à St-Albert et...

Des trophées qu'elle ne refuse pas!

par JOCELYNE BEAULIEU

EDMONTON - Céline Dion va de succès en succès cette année. Cette fois-ci, début février, elle a reçu le trophée «Choix du Québec» pour avoir interprété la chanson anglaise la plus populaire de l'année 1990. Un choix fait par l'auditoire du Groupe FM et Mutuel Musique. De plus, lors de la soirée des prix Juno, elle a remporté les titres d'interprète féminine de l'année et de microsillon de l'année.



Céline Dion

D'ailleurs, son disque «Unisson» produit par la maison de disque CBS continue sa montée aux États-Unis. À la fin janvier, sa chanson «Where does my heart beat now» extraite de cet album est en première position au palmarès Adult Contemporary qui détermine la plus importante diffusion radio à travers les États-Unis et en 36e position dans le très recherché «hot 100 singles».

On pourrait dire que rien ne résiste à Céline Dion. La semaine dernière, elle était en vedette dans la mini-série «Des fleurs sur la neige» qui raconte l'histoire d'Élisa T., femme battue, mal aimée. La série comprend quatre épisodes d'une heure écrite et réalisée par Jean Lepage d'après le livre «Élisa T.» vendu à plus de 130 000 exemplaires. On a auditionné 18 comédiennes, pour le rôle d'Élisa. Le choix s'est arrêté sur Céline Dion. Ce n'est pas la chanteuse qu'on a engagée pour être devant la caméra mais la comédienne qui doit se transformer, réagir selon le personnage. Le rôle d'une fille refermée sur elle-même, sur la défensive... mais avec la volonté farouche de s'en sortir, le seul point qui peut ressembler à Céline Dion qui elle, essaie de se gagner une carrière internationale.

On dit du spectacle qu'elle vient nous présenter que Céline Dion y a intégré beaucoup de danse, qu'il est plus rock, avec beaucoup de chansons de «Incognito». De plus, la mise en scène a été faite par le «petit génie» des metteurs en scène québécois, René-Richard Cyr. Un spectacle, d'après ses promoteurs qui devrait se rendre en Allemagne, en Italie, au Japon, en Grande-Bretagne, une quinzaine de pays au moins.

Chanteuse internationale bilingue, comédienne... Céline Dion n'a pas fini de nous étonner. Comme les contrats ne semblent pas manquer pour notre vedette, il vaut mieux se rendre le 8 mars, au Arden Theatre, à St-Albert... sinon nous risquons de ne pas la revoir de sitôt.



L'ACFA régionale de Calgary et le Comité des soupers-causeries

Dans le cadre de la Semaine nationale des femmes du 17 au 23 mars 1991, l'ACFA régionale de Calgary invite les femmes de tout âges

à un souper-causerie

le mercredi 20 mars 1991
à 18h00

au restaurant Le Flamboyant
4018 - 16e Rue. S.O.



Le thème de la conférence: burn-out
Conférencière: Micheline Paré, M.C.

Les billets sont en vente au bureau de l'ACFA régionale #10, 1916B - 30e Avenue N.E.

Coût: 15 $

Pour plus de renseignements, appelez au 250-5001.

Réservation et paiement au plus tard le 15 mars.

• Un rappel

Stages de perfectionnement de l'ACELF

APF - Les stages de perfectionnement pour les enseignants, les directeurs d'écoles, et les formateurs en alphabétisation de l'extérieur du Québec sont de retour.

Cette année, quatre stages sont offerts dans la ville de Québec entre le 2 et le 12 juillet prochain, sous le thème «Convergences Connivences, Émergences».

Les quatre stages sont offerts au personnel enseignant et au personnel d'encadrement pédagogique de la maternelle à la 6e année, au personnel enseignant et au personnel d'encadrement pédagogique de la 7e à la 12e année, au personnel de la direction d'école et au personnel d'encadrement pédagogique de la maternelle à la 12e année, de même qu'au personnel enseignant et au personnel d'encadrement pédagogique pour l'alphabétisation des adultes.

La date limite d'inscription est fixée au 1er avril.

Le Franco, télécopieur: 465-3647



Régionale de Fort McMurray

JOURNÉE DE LA CABANE À SUCRE

le samedi 16 mars 1991
à l'école St.John

en après-midi:
Jeux pour les jeunes
et dégustation de la tire sur la neige

en soirée
souper et danse

Animation: **André Provencher**

Billets en vente à l'ACFA. Pour plus d'information, appelez au 791-7700

Bienvenue à tous

Soirée de la Cabane à sucre de Fort McMurray
le samedi 16 mars à l'école St.John

Nom: ______________________

Adresse: ______________________

Tél.: ______________________

Présentez ce billet à l'entrée et courez la chance de gagner un prix d'une valeur de 50 $ au salon de coiffure Euphoria.

Réservez vos billets de la soirée à l'ACFA au 791-7700.

L'école Citadel

par MARTYNE COUTURE

LEGAL - C'est en grande pompe que l'ouverture officielle de l'école Citadelle à Legal s'est faite le 26 février dernier. Environ 200 personnes ont assisté à cette cérémonie qui s'est tenue au centre communautaire de la ville.

Pour rien au monde les divers intervenants n'auraient manqué cette fête. Ils y étaient tous: représentants du ministère de l'Éducation, des gouvernements fédéral et provincial, maire, surintendant scolaire, présidentes des ACFA provinciale et régionale, présidente de la FPFA et présidente du Mouvement des femmes chrétiennes s'étaient rassemblés pour célébrer l'ouverture officielle de la 6e école française en Alberta.

Mais ce n'était pas qu'une fête d'adultes: les enfants de la 1ère à la 6e année ont été impliqués tout au long de la soirée. Le maître de cérémonie et directeur de l'école, M. Raymond Tremblay, a su donner le ton à la soirée avec un mot de bienvenue où il souhaitait la «Bienvenue à vivre un rêve devenu réalité». Après avoir entonné l'hymne national, les élèves ont chanté la chanson-thème de la soirée, «Le coeur de ma vie» de Michel Rivard. La coupe du ruban traditionnelle a revêtu elle aussi un cachet spécial, puisque chaque élève recevra un bout du ruban.

Le personnel de l'école a été présenté individuellement, puisque chacun à leur tour ils sont montés sur scène lorsqu'une présentation spéciale était faite par les dignitaires.

Des nombreuses personnes présentes, chacun reflétait une bonne humeur et un sourire inlassable. Mais pour la présidente du comité de parents, Mme Elisabeth St-Onge, cette ouverture ne signifie pas nécessairement une victoire totale. Il reste encore du travail à faire, et ils devront se battre encore: «Nous n'avons pas encore de maternelle, ni de 7e et 8e année. Ce sont des choses très importantes pour nous», affirme Mme St-Onge. Selon elle, il serait possible d'obtenir ces classes dès septembre prochain. De plus, les étudiants doivent partager le gymnase, la salle de musique et



Caroline LeBlanc montre fièrement où elle est située sur la grande murale qui présentait tous les étudiants et le personnel de l'école Citadelle.





À la fin de la soirée, les parents et les étudiants ont présenté une petite comédie intitulée «La guignolée». C'était l'occasion de retrouvailles entre les grands-parents et les petits-enfants.



Daniel Michaud
6e année
«J'aime mon école parce que je connais plus les gens et je peux être plus ami avec eux.»



André Chauvet
3e année
«C'est pas mal différent de l'école anglophone. Ici, on apprend mieux la culture française et on fait plus d'activités.»



Chantal Sab
6e année
«Si il n'y ava
offerte l'an
école, j'irais
voyagerais.»
garder ma la

(Photos-reportage Martyne Couture et Pierre Brault)



Jacques Chauvin était de la fête et a interprété deux belles chansons dont «La terre de chez-nous» dédiée aux pionniers et «Le blues du hamburger» que tous les jeunes connaissent.

Le représentant du ministre de l'Éducation, M. Gérard Bissonnette, et le représentant des étudiants, André Lafrenière, ont inauguré l'école Citadelle en coupant le ruban symbolique tenu par Messieurs Raymond Tremblay, directeur de l'école et Richard Martin, surintendant scolaire.

Agriculture

Élémentaire, mon cher Watson!

par KIM McKINNON

SASKATOON - Le travail d'un chercheur s'apparente parfois à celui de Sherlock Holmes enquêtant sur son dernier meurtre. C'est une question de déduction, du moins le semble-t-il, pour un scientifique à la Station de recherches de Saskatoon (Saskatchewan) qui essaie de trouver des variétés de blé résistantes aux criquets.

Dans ce cas, le fin limier et chercheur Chris Hinks ne devrait pas tarder à mettre la main sur le «coupable»: une caractéristique de l'avoine et de l'orge qui décime les populations de criquets. Il a recueilli ses preuves en administrant, pendant cinq jours, un régime constant composé de différentes céréales à des criquets nouvellement sortis de l'oeuf.

«Certains cultivars de céréales présentent une caractéristique qui semble très néfaste aux criquets, réduisant leur développement et provoquant un fort taux de mortalité», explique-t-il.

Soumis à un régime constant d'avoine ou de certaines orges, les criquets voient leur taux de reproduction baisser et leur population diminuer tôt ou tard.

L'astuce est de trouver le fameux caractère qui rend la vie difficile aux criquets afin de pouvoir l'intégrer au bagage génétique des cultivars de blé. C'est là que la déduction entre en jeu. M. Hinks nourrit actuellement ces insectes avec des extraits d'avoine et d'orge pour réduire l'éventail des possibilités.

Une fois qu'on aura trouvé ce caractère, les chercheurs utiliseront les techniques classiques d'amélioration des végétaux et le génie génétique (prélèvement du matériel héréditaire d'une plante et transfert à une autre) afin de l'intégrer aux variétés de blé et de les rendre ainsi résistantes aux criquets. On espère y parvenir d'ici cinq à sept ans.

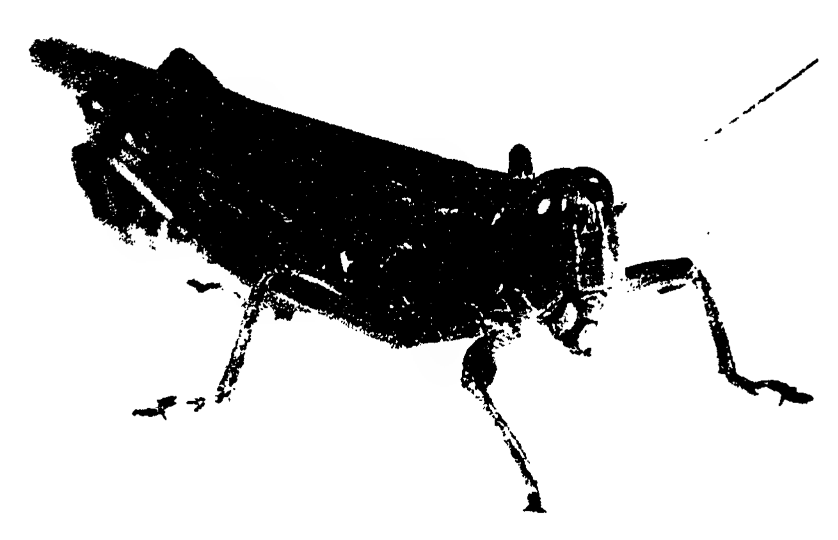
Les quatre espèces de criquets trouvées dans l'Ouest canadien sont un fléau pour la céréaliculture, occasionnant des dégâts qui peuvent se chiffrer dans les 200 millions de dollars quand les populations sont élevées. Même si les criquets sont toujours présents dans les champs des Prairies, ils pullulent de façon cyclique, les populations ayant besoin d'un printemps sec et assez chaud pour se développer.

«Si nous réussissons à fournir à ces insectes nuisibles une abondance de nourriture qui leur est néfaste, nous pourrons éliminer les pics de population et maintenir celle-ci sous le niveau nécessitant une pulvérisation», poursuit M. Hinks.

Il prévient toutefois les agriculteurs que l'utilisation des variétés résistantes ne produira pas l'effet draconien auquel ils sont habitués avec les pulvérisations de produits chimiques. La réduction de la population se fera sur plusieurs années.

«Nous imitons en cela la subtilité de la nature, ajoute-t-il. Dame Nature ne fonctionne pas d'une manière radicale et l'amélioration des plantes est aussi un processus évolutif. L'avantage est que cela ne nuit pas non plus à l'environnement».

«Quand les agriculteurs se démènent pour rejoindre les deux bouts, il ne sont pas intéressés à consacrer de l'argent à des traitements de pulvérisation contre les criquets, conclut-il. Les variétés résistantes offrent un moyen économique et écologique de résoudre le problème posé par ces insectes».



La sauterelle, l'ennemi le plus dangereux des cultures de céréales des Prairies, peut causer jusqu'à 200 millions de dollars de dommages dans une mauvaise année. Des spécialistes de la Station de recherches de Saskatchewan veulent mettre au point des variétés résistantes à l'insecte.

• Pour la campagne 1991-92

Contrats d'orge à livraison garantie

WINNIPEG - La Commission canadienne du blé vient d'annoncer qu'elle allait offrir six séries de contrats à livraison garantie au cours de la campagne 1991-1992 portant sur l'orge.

Les producteurs pourront se procurer les demandes de contrat ainsi que les bulletins d'information à ce sujet à tous les silos de collecte au début de juin. Les producteurs doivent remplir des demandes séparées pour chacune des séries dans lesquelles ils désirent participer.

Les dates-limites de demande, sur la foi du cachet de la poste ou du courrier, sont les suivantes: Série «A», le 1er août 1991; Série «B», le 16 septembre 1991; Série «C», le 15 octobre 1991; Série «D», le 15 janvier 1992; Série «E», le 16 mars 1992; Série «F», le 15 mai 1992.

La Commission a dit qu'elle avait ajouté une série supplémentaire dans le but de collecter le grain disponible au début de la campagne.

Les producteurs doivent noter que seule l'orge agréée nos 1 et 2 de l'Ouest est comprise dans ces contrats. Ils devront également assigner une acre donnant droit aux contingents par tranche de deux tonnes qu'ils veulent vendre en vertu de ce programme.

Les demandes qui parviendront après les dates limites seront acceptées dans l'ordre de leur réception, tant que le tonnage maximal fixé par la Commission ne sera pas atteint.

En supposant que la Commission vienne à proroger les dates limites, les producteurs auront alors la possibilité de remplir une demande et de commencer la livraison immédiatement, à condition qu'il existe un appel de livraison portant sur la totalité ou une partie du contrat à ce moment là.

La Commission établira le tonnage qu'elle pourra accepter dans chacune des séries en fonction des besoins de marché qu'elle prévoit. Si le total des demandes dépasse les besoins, elle réduira proportionnellement les contrats et elle fera connaître les nouveaux chiffres aux producteurs dans les vingt jours qui suivront la date limite de la série dans laquelle ils avaient pris au contrat.

Les demandes des producteurs qui ont démontré leur bonne foi dans les contrats précédents de la Commission recevront une certaine priorité. La Commission garantit de prendre la totalité des quantités sous contrat d'ici la fin de la campagne 1991-1992.

Les éléments du programme de livraison garantie feront l'objet d'un article de l'Actualité céréalière, une lettre que la Commission envoie à tous les titulaires d'un carnet de livraison. Ils seront également à leur disposition auprès des gérants des silos de collecte.

En outre, la Commission a annoncé que les producteurs pourront toujours livrer de l'orge en vertu des contingents ordinaires de livraison en fonction des besoins à la commercialisation à condition que les producteurs aient assigné des acres donnant droit aux contingents à l'orge dans leur carnet de livraison.

• Lait de transformation

Pas de modification au prix cible

OTTAWA - La Commission canadienne du lait a annoncé que le prix cible du lait de transformation est maintenu à 48,69 $ l'hectolitre depuis le 1er février. Établi au mois d'août de chaque année, le prix cible est revu en février et des rajustements sont apportés si la variation est de 2% ou plus.

Les prix de soutien du beurre et de la poudre de lait écrémé demeurent inchangés à 5 331 $ le kilogramme et 3 130 $ le kilogramme respectivement.

La Commission canadienne du lait fixe le prix cible du lait de transformation et les prix de soutien du beurre et de la poudre de lait écrémé, après avoir reçu les recommandations de son comité consultatif. Ce comité, qui regroupe des producteurs de lait, des transformateurs, des détaillants et des consommateurs, examine les données sur le coût de production et fait une recommandation à la commission.

Après avoir examiné les données en prévision du 1er février 1991, le Comité n'a pas recommandé un rajustement de prix, puisqu'il n'a pas constaté la variation de 2% nécessaire pour justifier une modification.

Le lait de transformation sert à la fabrication de produits comme le beurre, le fromage, le yogourt, la crème glacée et la poudre de lait écrémé.

Les prix de soutien sont les prix auxquels la Commission canadienne du lait offre d'acheter le beurre et la poudre de lait écrémé produits au pays. Il s'agit en fait de prix plancher pour le commerce de gros de ces deux produits.

Le Franco

CALGARY À LA PAGE

• Mémoire AAPF «Vision d'avenir»

Notre vision sur l'avenir du français dans l'Ouest et particulièrement en Alberta

Vu que le français est une langue officielle au Canada, le Canadien ou le néo-Canadien d'origine française vivant hors Québec pense à juste titre qu'il doit faire l'effort nécessaire ou même un effort minimal supplémentaire pour perpétuer l'usage de sa langue. Que l'on perçoive cette réaction comme un acte pour tranquilliser sa conscience nationale (le Canada, en dépit des apparences, est encore un État uni), justifier ses racines, ou montrer l'exemple, à moins que ce ne soit nécessaire pour gagner son salaire (professeur de français, traducteur, carrière politico-sociale, etc.), le résultat semble être toujours le même: on piétine dans le vide car il n'y a pas de socio-économies francisées suffisamment fortes sur lesquelles pourraient se reposer et se développer nos instincts fondamentaux.

C'est par ailleurs la raison principale pour laquelle la langue des autres groupes ethniques majeurs (ukrainien, allemand, hollandais) venus s'établir en Alberta au début du siècle, a pratiquement disparu et elle n'existerait néanmoins que par l'apport continuel de nouveaux immigrants venus rafraîchir le tonus linguistique (à ce titre, on peut même considérer les Québécois venus récemment dans l'Ouest comme des immigrants).

La raison secondaire, comme chacun le sait, et on peut le vérifier à sa guise depuis que l'on a appris à ne plus ignorer les pages gênantes des livres d'histoires canadiens, est attribuée à l'obstination des anglais voulant qu'il ne fût véhiculé que la langue anglaise à l'ouest du pays (l'histoire est relativement semblable en Acadie).

Mais faisons contre mauvaise fortune bon coeur, seul le Québec aura survécu à la tenaille anglaise et le Canada (y compris l'Alberta et le Québec) demeure dorénavant un seul État bilingue, bien fait pour nous et tant pis pour eux et vice-versa. Et vu que le français est «officieusement» officiel en Alberta, nous devrions alors être mieux nantis que les autres ethnies. Soyons justes! Nous le sommes effectivement car il y a dans l'Ouest un certain nombre de journaux locaux subventionnés, une radio et une TV, quelques troupes de théâtre, des bibliothèques garnies de livres français, quelques écoles éloignées et de nombreuses associations culturelles pour essayer d'entretenir au mieux cette langue égarée. Il est donc évident que nous avons un net avantage sur les autres groupes linguistiques minoritaires.

Malgré tout cela, on ne peut ralentir l'anglicisation et bien souvent on a plus l'impression que tout ce remue-ménage n'existe que pour se faire plaisir, car en fait, il ne forme à l'esprit qu'un déphasage qui s'alterne avec la réalité du milieu, lequel impose quoique l'on en dise, son rythme et toutes ses nécessités vitales. D'autre part, si on hésite souvent à désigner certaines de nos manifestations culturelles par la médiocrité (sans la liberté de blâmer, il n'y aurait d'éloge flatteur), c'est parce qu'à défaut de mieux, il faille bien se contenter de ce qu'on a, vu qu'on aurait rien d'autre à se mettre sous la dent.

Le problème devient encore plus complexe lorsqu'on a des enfants. La plus grosse responsabilité du transfert linguistique dépend bien évidemment de l'attitude des parents vis-à-vis de leurs enfants. On sait déjà qu'avec les mariages mixtes, c'est 4 familles sur 5 qui s'anglicisent au galop. Et même si les parents sont tous deux français, il n'est pas évident que ce soit du tout cuit d'avance. Il faut que les parents établissent une discipline stricte sur l'usage obligatoire du français dans leurs relations inter-familiales. Cette attitude semble même quelque peu tyrannique lorsqu'on voit nos enfants se tordre en tous sens pour essayer de traduire ce qu'ils veulent dire. Ce n'est pas évident.

En outre il faut que les parents sachent respecter eux-mêmes le vocabulaire et la grammaire de la langue qu'ils voudraient immortaliser sur l'âme de leur progéniture. Ce n'est pas évident non plus. Il leur faudrait toujours trouver l'attitude adéquate pour placer le mot ou la phrase qui conviendrait le mieux, et parler correctement sans essayer de caser un anglicisme paresseux. Donner l'exemple d'un bon franc parler et le faire rayonner autour de soi est donc une priorité de tout un chacun.

D'autre part, si l'école française est la meilleure de toutes les solutions pour qu'un enfant devienne (au minimum) plus ou moins bilingue à défaut d'être uniquement anglicisé, il faut encore que les parents se résignent parfois à les forcer dans un autobus scolaire pour leur faire subir des trajets souvent trop longs (et les trajets urbains sont plus pénibles qu'en campagne). La décision n'est pas facile lorsque vous avez déjà une école pour vos enfants qui n'est qu'à 2 minutes de votre porte.

Il reste enfin aux parents et à leurs enfants la possibilité d'intensifier leurs activités sociales tout en évitant au maximum les intrusions anglophones et en essayant de participer ou de placer les enfants au milieu d'activités sociales organisées par des francophones (centres sportifs ou culturels, scoutisme-guidisme, clubs, etc.), mais pour que ça marche, encore faut-il trouver des fonds et des personnes responsables et qualifiées, bien plus que des bénévoles de passage, pour pouvoir s'organiser de façon fiable et durable.

En guise de conclusion, il est à noter que l'éparpillement des francophones, voire leur isolement, est semble-t-il la cause première de leur anglicisation. Si l'un des éléments clé, pour reconcentrer les quelques âmes françaises qui survivent dans l'ombre, est de veiller à organiser quelques regroupements par l'intermédiaire d'associations culturelles ou sportives, à défaut d'hypothétiques associations économiques, l'idéal serait bien sûr un regroupement catégorique de la population francophone dans le même quartier d'une ville, la formation d'un «chinatown» français, avec magasins, banques, boutiques, bistros et restaurants français, tout dans le même coin de rue. La francisation de l'humeur et des réflexes conditionnés serait omniprésente, et il y viendrait se greffer un intérêt économique qui catalyserait la croissance de la communauté. L'école française serait au beau milieu évidemment, et probablement une église avec son clocher pour compléter notre chimère, à moins que ce ne soit le tableau déjà vu du pionnier déraciné. Mais loin de vouloir refaire l'esprit de la colonisation du temps jadis, et loin de vouloir recoller les pots cassés par les anglais, la vision d'avenir des parents francophones de l'Alberta n'est plus à la création de ghettos modernes, mais serait plutôt dorénavant orientée vers l'établissement d'une coexistence pacifique plus harmonieuse avec les anglophones et les autres groupes ethniques. Plus qu'une communauté active, il s'agirait plutôt de connecter des réseaux plus élaborés, plus diversifiés et espérons-le, plus stables.

M. Yves Flottat,
Directeur-adjoint
de l'Association albertaine
des parents francophones

La Société éducative de l'Alberta à Calgary

par MICHEL DUNCAN

CALGARY - Depuis novembre dernier, la communauté francophone de Calgary s'est enrichie d'un nouvel organisme: la Société éducative de l'Alberta. Cette Société a pour mission de contribuer au développement de la communauté francophone en favorisant l'intégration de personnes sur le marché du travail par la coordination de projets de formation. La maison mère de la Société est à Edmonton où elle fonctionne depuis trois ans grâce à une équipe dynamique présidée par André Boudreau. Jusqu'à maintenant plus de 150 personnes ont bénéficié de ses programmes de formation.

À l'été 90, la Société a décidé d'ouvrir un bureau à Calgary et d'y présenter un programme de formation de commis de bureau bilingues pour les jeunes de 16 à 24 ans. Suite à l'acceptation de ce programme par le Centre de l'Emploi et de l'Immigration du Canada, elle a demandé à son vice-président, Michel Duncan, d'en prendre la direction et d'en faire une réussite, permettant ainsi à la Société de présenter d'autres projets de formation dans les prochains mois et ainsi aider d'autres personnes à s'intégrer au marché du travail.

Après trois mois, le projet PIP-Calgary va très bien. Dix-huit personnes ont été sélectionnées. Elles sont en stage pratique dans diverses entreprises durant l'avant-midi et suivent une formation théorique dans les locaux du Henderson College of Business en après-midi. Tout laisse croire que ce projet sera lui aussi un succès et que la Société éducative est à Calgary pour y demeurer.

Les bureaux de la Société éducative sont localisés au 604 - 1ère Rue sud-ouest, suite 555-11, Calgary T2P 1M7.

AVIS IMPORTANT
SUCCÈS = NOUVELLES

Ces deux pages communautaires mensuelles vous offrent, groupes et organismes francophones de Calgary, l'occasion de vous faire connaître, de parler de vos projets, vos espoirs, vos succès...

Elles existent pour vous, comme un outil dont vous avez besoin.

Lisez-les, parlez-en et surtout, présentez-nous vos articles à chaque mois. La survie de ces pages dépend de votre participation continue.

Le Comité de communication francophone de Calgary

250-5001

Nouvelles de la Société de théâtre de Calgary

par ANDRÉ BELZIL

En ce début de mars, les activités reprennent avec beaucoup d'entrain à la Société de théâtre de Calgary.

La STC présente **«Les dix petits nègres d'Agatha Christie»**, pièce qui attire un nombre record de réservations de la part des écoles. Les représentations pour le grand public sont du jeudi le 14 mars au samedi le 16 mars à 20h et le dimanche le 17 mars à 14h.

La Ligue d'improvisation de Calgary continue toujours sa saison et se prépare pour les matchs de la finale locale.

Le émissions du Babillard, au Canal 10, vont bon train. Vous pouvez les syntoniser les dimanches après-midi à 16h et les mardis soirs à 21h. La nouvelle formule de l'émission semble être appréciée du public et c'est M. Benoit St-Amour qui anime l'émission.

La radio communautaire, CJSW par l'entremise du Panier Percé, offre aussi des émissions en français tous les lundis soirs à 18h. Plusieurs animateurs se relaient pour vous donner des émissions variées et toujours intéressantes et surtout avec beaucoup de musique francophone.

Nous avons eu le plaisir de recevoir à la fin février et début mars la troupe "Théâtre du Grand Cercle" de St-Boniface qui est venue présenter le spectacle pour enfants **Passe-Muraille** de David Holman dans les écoles de Calgary. La troupe de St-Boniface a été parmi nous du 25 février au 1er mars.

Nous vous reviendrons le mois prochain avec les nouvelles du mois d'avril et la liste des activités offertes par la Société de théâtre de Calgary.

• Le Club de l'amitié

Ce n'est pas parce qu'on a 50 ans...

par MADELEINE HUOT

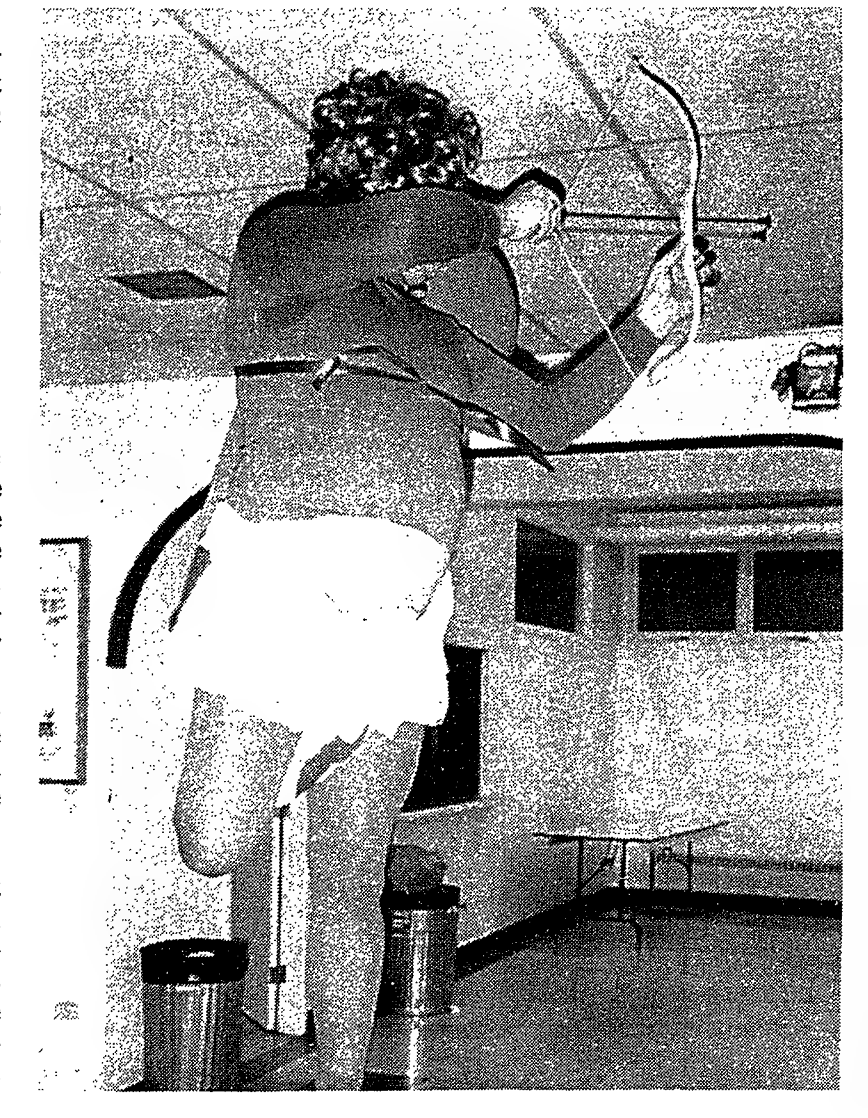
CALGARY - Le Club de l'amitié, qui s'adresse aux 50 ans et plus, est en plein essor. Avec seulement six mois d'existence, notre nombre de membres a grimpé à 67 et chaque nouvelle semaine nous amène de nouveaux visages et une participation régulière de 40 à 45 personnes.

Le 15 février, nous avons fêté la St-Valentin et Cupidon lui-même nous a rendu visite. Ce fût une soirée mémorable. Je me dois de souligner la présence de madame Antonine Poulin de St-Paul qui était de passage chez son fils Martial et qui a bien voulu accepter mon invitation à se joindre au club pour cette soirée.

Le club porte fièrement son nom car l'amitié et la bonne humeur sont au rendez-vous. À chaque semaine, les activités ne manquent pas: cartes, ping-pong, poches, bingo et autres. Des cours de calligraphie et d'arts plastiques sont aussi offerts. Au printemps, nous prévoyons faire la visite d'endroits tels que le Calgary Herald et le bureau de poste central et rencontrer les jeunes enfants des maternelles. Les gens du club sont heureux de se retrouver et de faire de nouvelles connaissances.

Il y a malheureusement une ombre au tableau: plusieurs personnes n'ayant pas de voiture ne peuvent pas participer car, utiliser le taxi devient trop dispendieux et prendre l'autobus, le soir, n'est pas sécuritaire. Je lance donc un appel à tous ceux et celles qui aimeraient offrir leur aide et du même coup s'amuser avec les aînés, de bien vouloir communiquer avec moi au 285-4766. Vos services seront grandement appréciés.

Je veux souhaiter bonheur et longue vie au club. L'amitié est la clé qui ouvre la porte du succès.



C'est un «Cupidon» assez original et plein d'humour que les membres du Club de l'amitié ont eu le plaisir de rencontrer à la St-Valentin.

Le Carrefour de Calgary n'existe plus

Il est toujours pénible d'assister à la disparition d'une institution culturelle. Chacune de ces disparitions confirme trop souvent, hélas, le combat toujours inégal entre, d'une part, la rentabilité économique à court terme et, d'autre part, l'enrichissement intellectuel et spirituel à long terme d'une collectivité. Une telle disparition fait doublement mal lorsqu'elle touche une minorité culturelle. Ce n'est plus seulement l'enrichissement qui est en danger mais la survie elle-même.

L'année 1990, année internationale de l'alphabétisation, aura réservé de curieuses surprises à la francophonie de l'Alberta en général et de Calgary en particulier: coupures sauvages de Radio-Canada, disparition du Carrefour de Calgary, TPS sur les biens et les services culturels... Heureusement, quelques lumières apparaissent au bout du tunnel: gestion scolaire, centre scolaire communautaire, bottin téléphonique francophone, vitalité exceptionnelle de la francophonie de Calgary, etc.

Tout cela ne doit cependant pas nous faire oublier que des personnes sont blessées présentement par la brusque disparition du Carrefour. Je pense à toutes celles et à tous ceux qui ont cru dans ce projet, qui y ont dépensé temps et énergies depuis son inauguration en 1976. Merci à Anne LeBuis (1980-1984), Denise Millard (1984-1987), Gisèle Marquis Voyer (1987-1988), Valérie Narayana (1988-1990), Nancy McClintock, Frédérique De Beaudemont, Guy Lévesque, Sophie, Charles, Sylvie Martel, Gisèle Marquis Voyer (1990-1991), Louise Melançon (1990-1991), Claire Soucy (1990-1991) et à tous et toutes les bénévoles des premiers instants.

Je pense aussi à toutes celles et à tous ceux qui avaient fait du Carrefour un point d'ancrage culturel, un lieu de retrouvailles avec les lettres et les mots de notre enfance, à toutes ces clientes et à tous ces clients pour qui Le Carrefour a représenté, au fil des ans, le contact sécuritaire et nécessaire avec notre langue maternelle.

Le Comité de communication francophone de Calgary regrette profondément la disparition du Carrefour.

Yves Chouinard, président

Centre scolaire communautaire de Calgary

par ALAIN BERTRAND

CALGARY - La troisième rencontre publique du Comité de planification du centre scolaire communautaire de Calgary s'est déroulée à l'école Ste-Anne le 20 février dernier. Après un mot de bienvenue du co-président Léo Boileau, les membres du comité nous ont été présentés. Ceux-ci sont messieurs Mario Savard et Gaston Launière, co-présidents et madame Annette Labelle, secrétaire.

Tout débuta en 1982 pour le centre scolaire communautaire lorsqu'une demande fut instituée auprès de la commission scolaire catholique d'établir une école francophone. L'école St-Antoine ouvrit ses portes en 1984 et déménagea à l'école Ste-Anne en 1985. En mai 1988, le «Francophone School Building Committee» préconise l'établissement du centre scolaire communautaire. La commission scolaire **catholique**, avec laquelle les relations du comité ont toujours été positives, supporte la création du centre auprès du ministère de l'éducation de l'Alberta. Après une étude de faisabilité menée par M. Donald Foidart, un comité d'étude et des sous-comités de travail sont créés en juin 1990 lors du dernier forum publique. Le secrétariat d'État appuie formellement le projet en décembre 1990.

Le site du centre scolaire sera central et facilement acces-

(suite en page 14)

Centre scolaire...
(suite en page 13)

sible à la population francophone de Calgary. Il reste malgré tout beaucoup à faire: la préparation de la demande de subvention auprès du Secrétariat d'État, la planification et la construction du centre, la création de comités de gestion et de programmation, etc.

Le comité a toujours besoin de bénévoles, si cela vous intéresse, prière de communiquer avec la coordonnatrice du projet, madame Liette Tousignant au 250-2105. La prochaine rencontre du comité aura lieu en juin 1991.

Dites-nous

Ce que vous pensez de vos deux pages. Nous apprécierions recevoir tous vos commentaires qu'ils soient sur le contenu, la présentation ou autre. Dites-nous ce que vous aimez et ce que vous aimeriez.

Par la poste:
Calgary à la page
Comité de communication francophone de Calgary
10, 1916B - 30e Avenue N.E.
Calgary, Alberta, T2E 7B2

En téléphonant à:
Claire au 250-5001

• Les livres du mois

De notre envoyée spéciale sur la planète Liratu...



par CATHERINE BRUHAT

CALGARY - L'agent spatio-temporel Valérian et sa collègue Laureline sont de retour dans un nouvel album d'aventures interplanétaires (**Les Armes Vivantes,** Dargaud Éditeur). Une fois de plus, les deux courageux terriens sont confrontés à des situations hors du commun. Depuis «La Cité des Eaux Mouvantes», leur première aventure, nos deux héros en ont partagé douze autres, ont rencontré des dizaines de créatures plus bizarres les unes que les autres et défié bravement le temps et l'espace pour notre plus grand plaisir. Une fois de plus, les auteurs, Mézières et Christin nous convient à les suivre. N'oubliez pas de revenir sur terre après la lecture!

«Qallunaat» signifie «gens du Sud» en langage Inuit. C'est son apprentissage de **la vie chez les Qallunaat** que Minnie Aodla Freeman nous raconte dans ce livre paru en février 1991. Elle retrace pour nous son enfance dans le nord du pays, puis sa découverte de notre culture et de notre civilisation lorsqu'elle est arrivée à Ottawa pour travailler en tant que traductrice au ministère des Affaires du Nord et des Richesses naturelles. Ce livre offre un nouvel éclairage intéressant sur les rapports entre les Amérindiens et les Blancs. (Ma vie chez les Qallunaat, Hurtubise HMH Éditeur).

Gabrielle Roy nous offre une nouvelle inédite. Le magazine Elle Québec (mars 1991) rend hommage à Gabrielle Roy dans un long article qui permettra à la jeune génération de faire connaissance avec cette grande dame de la littérature canadienne-française, et donnera à leurs aînés l'occasion de se remémorer les moments forts de sa vie. Je vous laisse la surprise de découvrir **«Rose en Maria»,** nouvelle que Gabrielle avait écrite après un voyage en Belgique.

• Le carnaval d'hiver

L'école Ste-Anne et le pavillon St-Paul célèbrent l'hiver

par LUC TOUSIGNANT

CALGARY - C'est dans une ambiance de joie et de fraternité que s'est déroulé cette année le carnaval d'hiver au pavillon St-Paul et à l'école Ste-Anne de Calgary. Malgré l'absence du froid et de la neige qu'exige habituellement un carnaval d'hiver, les jeunes ont participé énergiquement aux activités de cette journée spéciale. Que ce soit à la patinoire, un peu détrempée pour l'occasion, dans la cours d'école lors des jeux du carnaval ou dans les classes lors de l'atelier de murale, tous, élèves, professeurs et parents ont su faire de cet événement une réussite. Félicitations à tous les ducs et duchesses du pavillon St-Paul: Yvette Carter-Squire, Bryce Luker, Marc Bellavance, Mélanie-Anne Bonnar, Jennifer Chabot, Pierre-Louis Malo, Miriam St-Amand, Simon Pharand, Pascal Massinon et Lisianne Legault. Roi et reine: Marc et Suzan Wandler. À l'école Ste-Anne: Tanya Aubé, Mike Golden, Christopher Barry, Karine Marinaro, Richard Gunn, Anne-Marie Rush, Jérémi Birse, Michel Stevens. Roi et reine: Michael Duff et Somer Mitchell.



Le centre français, un service tout à fait gratuit!

Le centre français est situé au 3e étage de l'édifice Craigie Hall de l'Université de Calgary. C'est un endroit sympathique et confortable où il fait bon se retrouver en tout temps. Les moniteurs et monitrices sont accueillants et se feront un plaisir de bavarder avec vous. On y vient sur l'heure du midi manger son lunch en bonne compagnie, on y vient le matin pour le temps d'un café ou l'après-midi pour quelques heures. On s'y rend pour bavarder, lire, écouter de la musique ou participer aux activités du centre; projections de films, venue de conférenciers, sorties... et le tout GRATUITEMENT!

à découper et conserver

Centre français, U of C, Craigie Hall, C-301, 220-6706

Heures d'ouverture

Lundi	9h30 à 19h00
Mardi	9h30 à 18h00
Mercredi	9h30 à 19h00
Jeudi	9h30 à 18h00
Vendredi	9h30 à 16h00
Samedi	10h00 à 12h00

Activités à venir

14 mars	Extraits de l'opéra de Carmen avec Georges Avilés
25 mars	Vernissage de Jim Odell Exposition de La Ruelle
2 avril	Diaporama sur la France

e est inaugurée

la bibliothèque avec les élèves de l'école anglaise voisine.

C'est en 1983 que la première réunion dans le but d'établir une école française à Legal a été faite. Le comité a été formé officiellement en 1989, et l'ouverture de l'école s'est faite en septembre 1990. Un long travail, où les francophones étaient confrontés aux anglophones, et parfois même aux francophones de leur communauté. L'établissement de cette école a créé des divisions, mais selon Mme St-Onge, le feu commence à s'apaiser: «Ceux qui parlaient fort contre l'école française parlent aujourd'hui beaucoup moins fort. Nous avons eu des échos des enfants de l'autre école (anglaise) qui commencent à dire qu'ils aimeraient venir (à l'école française)».

Richard Martin est le surintendant de la Commission scolaire de Legal. Lors de l'ouverture officielle de l'école Citadelle, il affirmait: «Je suis bien content. Depuis longtemps, on avait beaucoup de difficultés dans la communauté, plusieurs étaient pour, plusieurs contre (l'établissement de l'école français)». Cet été, comme ça, on a annoncé la nouvelle. Selon M. Martin, Morinville, la ville voisine, commençait à parler sérieusement à établir une école française dans leur région. Et c'est ce qui pourrait avoir fait déclencher le processus à Legal. «C'était une question commerciale, pour augmenter (la visibilité de) la ville de Legal, mais c'était aussi une question financière parce qu'on aurait perdu beaucoup d'argent (si il avait fallu que les enfants de Legal allent à une école française à Morinville). Alors la commission scolaire a décidé d'étudier la question, et ils ont pris la bonne décision», affirme Richard Martin.

Quant au maire de Legal, M. Tom Laberge, il affirmait en anglais, une certaine fierté dans la voix, «You've helped put Legal on the map».

La soirée s'est terminée dans la bonne humeur, alors que Jacques Chauvin a interprété deux chansons et que les parents et les élèves ont présenté une pièce de théâtre.



Ecole Citadelle



Une partie des invités d'honneur et de l'assistance qui ont goûté les nombreuses présentations et surtout le sketch présenté par les parents et les étudiants.



...de 7e année ...ain à mon ...monton. Je ...quoi? «Pour ...»



Caroline St-Martin
3e année
«J'aime mon école. C'est différent parce que les grands ne nous agacent pas.»



Véronique LeChasseur
3e année
«C'est plus le fun parce que c'est petit. Et on y parle français.»



Madame Lucille Charrois (à droite), une ancienne de Legal et directrice de l'école Notre-Dame, a présenté à madame Lorraine St-Martin une oeuvre de l'artiste Richard Arès représentant le sigle de l'école Citadelle.



Madame Claudette Roy, présidente de la Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA), a tenu à rendre hommage aux parents et en particulier à Elisabeth St-Onge et Ernest Chauvet pour leur travail inlassable en vue de l'obtention de l'école Citadelle. Guy Scherrer, animateur cutlurel, participait à la présentation.



Madame Denise Cyr, présidente de l'ACFA régionale Centralta et enseignante à l'école Citadelle, a reçu de madame France Levasseur-Ouimet, présidente de l'ACFA provinciale, une encyclopédie du Canada.

Des autos à faire rêver!



Du 27 février au 3 mars se déroulait à Edmonton le Salon de l'auto et les amateurs de belles voitures ont eu l'occasion de voir non seulement les modèles de l'année mais aussi des nouveaux modèles 1992 et quelques prototypes qui montraient la dernière technologie au service de l'automobile.
(Photo Martin Brault)

Carrières et professions



Commentaire sportif

• Les éliminatoires approchent

Pour la division Smythe, mars sera un mois intéressant

CALGARY - Le mois de février a été très profitable aux Flames de Calgary; 8 victoires, 2 défaites et 2 matchs nul pour un total de 18 points. Avec le talent qu'il y a dans cette équipe ce n'est pas surprenant qu'ils puissent récolter 18 points sur une possibilité de 24 points. Par contre, le mois de mars risque d'être un peu moins productif.

Ce mois-ci les Flames jouent 16 joutes en 31 jours et aucune d'entre elles ne sera facile. Neuf matchs sur seize sont des matchs de division; deux rencontres avec Winnipeg, deux joutes avec Vancouver, deux rencontres avec Edmonton et trois matchs avec Los Angeles. De ces 9 rencontres, 6 seront jouées à domicile. Le seul point positif de ce mois de mars, c'est que 11 joutes sur 16 seront disputées à domicile.

En scrutant à la loupe le calendrier du mois de mars pour la division Smythe, on constate que les Flames seront les plus occupés. Je vous laisse juger par vous-mêmes. Les Jets de Winnipeg disputent 11 matchs, 5 de moins que les Flames, mais affrontent 8 fois leurs adversaires de division. Les Canucks de Vancouver disputent 13 joutes, dont 5 rencontres avec des clubs de la division Smythe. Les Oilers d'Edmonton jouent 15 matchs et 8 affrontements de division, finalement les Kings de Los Angeles jouent 15 joutes dont 7 fois contre leurs copains de la division Smythe. Winnipeg et Vancouver sont les deux équipes qui ont le moins de joutes à disputer, mais les deux vont se battre comme des chiens enragés pour terminer au quatrième rang de la division. Il est certain que les deux clubs risquent de provoquer des surprises. Edmonton se maintient au troisième rang du classement depuis un bon moment et va terminer à ce rang. Avec tous les problèmes que connaissent les Oilers depuis le début de saison il est remarquable de les voir encore au troisième rang. De toute façon toutes les équipes de la Ligue Nationale de Hockey savent que les Oilers d'Edmonton restent tranquilles pendant la saison régulière, mais reviennent en force pour les séries éliminatoires. Les Flames de Calgary en savent quelque chose. Là où ça risque de devenir très intéressant, c'est la lutte pour le premier rang. Les Kings de Los Angeles se font chauffer par les Flames. Depuis le mois de janvier c'est la troupe de Gretzky qui domine la division Smythe. Pour les Flames le mois de janvier a été le mois le plus désastreux avec 5 victoires, 6 défaites et 1 nulle. Les Kings en ont profité pour s'emparer du premier rang. Si les Flames terminent au deuxième rang ils vont se souvenir longtemps de ce mois de janvier.

Les deux clubs s'affrontent à trois occasions au cours du mois de mars. Les cinq premières batailles n'ont pas fait de maîtres; 2 victoires de chaque côté et 1 match nul. Il est difficile de prédire qui va terminer au sommet de la division. Chose certaine les deux équipes veulent terminer au premier rang et l'une d'elles a de bonnes chances de remporter la coupe Stanley. Le dernier match de la saison régulière au Saddledome, risque de devenir un des plus merveilleux scénarios hollywoodiens. Les Kings de Los Angeles rendront visite aux Flames de Calgary le 31 mars 1991.

BLOC-NOTES - Du 9 au 11 mars va se tenir au Lac Louise la coupe du monde de ski alpin pour femmes. Du 15 au 17 mars se sera le tour des hommes. Du 14 au 17 mars à Canmore: Championnat du monde du biathlon.

Benoît St-Amour

Des nouvelles du centre de l'Éducation permanente

par ANNETTE LABELLE

CALGARY - Le centre de l'Éducation permanente de Calgary est fier d'annoncer que les personnes ci-mentionnées ont suivi le cours d'Ambulance Saint-Jean, du 22 janvier au 12 février 1991: Lucie Dumouchel, Nathalie Joyal, Madjid Kerrache, Yves Soubiran, Marc Labbé, Victor Bilodeau, Denis Simard, Gaston Launière, Roseline Cyr, Diane Benoit et moi-même, Annette Labelle. Le professeur était Marcel Thérien. Le cours comprenait le retour à la vie (réanimation cardio-pulmonaire), le contrôle du saignement et d'hémorragie et le traitement des brûlures et d'empoisonnement. Le centre offre un gros merci au professeur et des félicitations à tous les participants pour leur succès et leur endurance durant ce cours.

Lundi, le 25 février, commencait le cours de français pour débutants. Ce cours est très populaire en ce moment.

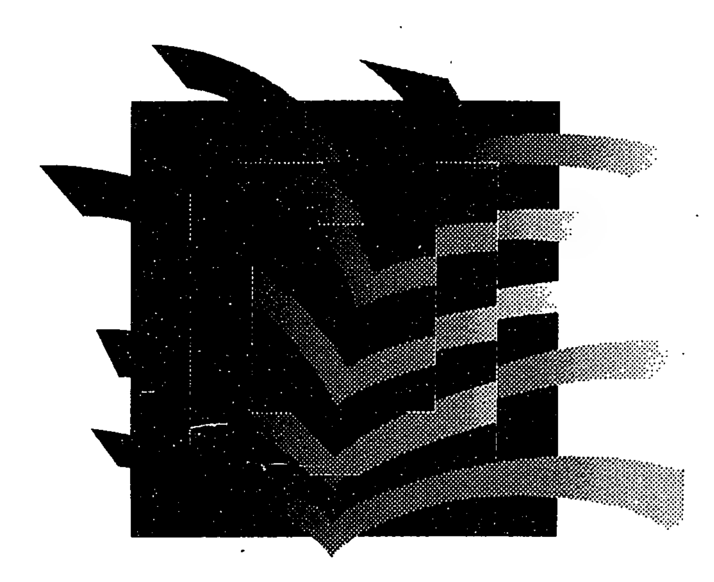
Pour plus d'information sur les cours du centre de l'Éducation permanente de Calgary, téléphonez au 297-4023.

Carrières et professions

La page de l'A.C.F.A.

par Lyne Lemieux, directrice-adjointe, Information/Politique

MOI, J'APPRENDS EN FRANÇAIS, C'EST TOUT NATUREL!



PREMIÈRE SEMAINE NATIONALE DE L'ÉDUCATION DES FEMMES FRANCOPHONES

17 AU 23 MARS 1991



L'éducation des femmes francophones hors Québec

(de 15 ans et plus)

Faits saillants:

- Il y a 436 370 femmes de langue maternelle française (26 830 en Alberta)
- 23.5% ont atteint une 8e année ou moins (14% en Alberta)
- 7% ont un diplôme universitaire (10% en Alberta)
- 45% ont un diplôme d'études secondaires en secrétariat
- 6% ont un diplôme d'études secondaires en techniques appliquées contre 78% des hommes
- Moins de 1% ont un diplôme de 1er cycle universitaire en génie contre 13% des hommes
- 64% gagnent moins de 10 000 $ (57% en Alberta)

Sources: Recensement du Canada 1986
Étude du RNAEF «Pour les femmes: Éducation et autonomie, no 2», 1991

Activités de la semaine du 18 au 25 mars en Alberta

18 au 25 ST-PAUL - Hommage à une artiste/peintre francophone, Mme Cécile Richer; exposition de sa collection le 18 mars à 20h, vernissage/invitation du 19 au 22 mars de 10h à 20h, les 23 et 24 mars de 13h à 17h et le 25 mars de 15h à 16h, Clôture Gallerie d'Art, centre culturel de St-Paul. Personne-contact: Lise Holeton au 645-6214.

19 TANGENT - Dîner, film et discussion à 12h au centre culturel de Tangent. Personne-ressource: Thérèse Bégin. Pour plus d'informations: Annie Laurin au 359-2126 ou Action éducation femmes Alberta: Catherine Berthaud Picard au 467-0185.

19 ST-PAUL - Portes-ouvertes «Femmes aînées». Ciné-Femme, dîner-causerie à 10h au centre culturel de St-Paul. Personne-ressource: représentante de la FAFA. À 15h: création collective «une journée dans la vie d'une femme». Personne-contact: Lise Holeton au 645-6214.

19 ST-PAUL - Lancement du film «Remous» de Sylvie Van Brabant au théâtre de l'école régionale. Discussion avec la réalisatrice. Pour plus d'informations: 645-4800.

20 EDMONTON - Film «Remous» de Sylvie Van Brabant à l'auditorium Colin Low de l'ONF à 19h30. Discussion-échange avec la réalisatrice. Pour plus d'informations: 469-4401.

20 ST-PAUL - Souper-causerie, «L'ALPHABÉTISATION» à 17h30 au centre culturel de St-Paul. Vidéo ONF et Postes Canada. Témoignages de Marie-Claire Brousseau et autres invitées alphabétisantes. Personne-contact: Lise Holeton au 645-6214.

20 CALGARY - Souper-causerie, «LE BURN-OUT» à 18h au restaurant Le Flamboyant (4018 - 16e Rue S.O.). Personne-ressource: Micheline Paré. Pour plus d'informations: Micheline Paré ou Annette Labelle au 256-2707 ou Action éducation femmes Alberta: Catherine Berthaud Picard au 467-0185.

20 EDMONTON - Conférence-causerie «NE PAS SAVOIR LIRE». Le vécu des alphabétisants(es) à 9h30 au Millwoods Community Church (2304 - 38e Avenue). Personne-ressource: Yolande Cadrin. Pour plus d'informations: Christiane Spénard Godbout au 469-4401 ou Nicole Walczak au 461-0609.

21 EDMONTON - Souper-causerie «LA FAMILLE D'HIER À DEMAIN» à 18h à la cafétéria de la Faculté Saint-Jean. Personne-ressource: Florence Gobeil-Dwyer. Pour plus d'informations: Mona Liles au 465-8700 ou Marie Blanchet au 469-4401. S.v.p. réserver vos billets d'avance.

21 ST-PAUL - Portes ouvertes «Éventail des différents services offerts aux femmes» de 10h à 21h au centre culturel de St-Paul. Personne-contact: Lise Holeton au 645-6214.

21 CALGARY - Déjeuner mensuel du Club Inter à 11h45. Pour plus d'informations: 250-5001.

21 CALGARY - Film «Remous» avec Sylvie Van Brabant à l'auditorium de l'Alberta Vocational Centre (332 - 6e Avenue S.E.) à 19h30. Pour plus d'informations: 297-4023.

22 ST-PAUL - Souper «À LA FORTUNE DU POT». Ciné-femme «L'EMPRISE». Session d'information sur la violence conjugale au centre culturel de St-Paul avec la collaboration du MFC et du Crisis Centre de St-Paul. Personne-contact: Lise Holeton au 645-6214.

CONTRIBUEZ AU FONDS DE SECOURS DE LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE EN ALBERTA

Faites parvenir vos dons à:

Fonds de secours de la communauté francophone en Alberta
8404 - 91e Rue
Edmonton, Alberta
T6C 4G9

Centre de l'Éducation permanente
Thérèse Bégin
C.P. 74
Girouxville, Alberta
T0H 1S0

Centre de l'Éducation permanente
Annette Labelle
232 Erin Woods
Calgary, Alberta
T2B 3B9

Centre de l'Éducation permanente
Lise Holeton
C.P. 2920
St-Paul, Alberta
T0A 3A0

Merci d'avoir votre communauté à coeur!

J'aimerais faire un don de ________ $ au Fonds de secours de la communauté francophone en Alberta.

Nom: ________

Adresse: ________

Ville: ________ Code postal: ________

Tél.: ________

• Présenté par l'ACFA et CHFA

2e Gala provincial de la chanson en mai


Josée Lajoie


Andrée Noonan


Rachel Therrien

EDMONTON - Le vendredi 24 mai prochain, l'auditorium de la Faculté Saint-Jean à Edmonton deviendra encore une fois le point de ralliement de la gente artistique à l'occasion du 2e Gala provincial de la chanson française.

La première édition du concours remonte à 1989. Ce spectacle et tous les événements s'y rattachant étaient une initiative de CHFA. C'est une salle comble qui avait témoigné du talent de Josée Lajoie de La Corey, qui se rendait ensuite défendre les couleurs de l'Alberta au Festival international de la chanson de Granby, remportant le titre de lauréate chez les interprètes.

En 1990, une nouvelle formule a été tentée: c'est ainsi que la première édition du Gala interprovincial de la chanson a eu lieu, organisé en collaboration avec les radios régionales de Radio-Canada dans l'Ouest, l'ACFA et les autres organismes culturels provinciaux. Rachel Therrien, interprète du Manitoba, et Andrée Noonan, auteure-compositeure-interprète fransaskoise avaient alors remporté les grands honneurs et ont par la suite participé au festival de Granby.

Suite au succès retentissant remporté par le gala interprovincial, il a été résolu de soutenir le projet jusqu'en 1994, et qu'une province différente en deviendrait l'hôte chaque année. Ainsi, la deuxième édition aura lieu au Manitoba le 7 juin. Les quatre provinces de l'Ouest y seront représentées.

SIX CANDIDATS CHOISIS

Depuis une semaine déjà, l'appel a été lancé par l'ACFA provinciale et CHFA afin de recruter des auteurs-compositeurs et des interprètes en vue de la finale du 24 mai. Le spectacle mettra en vedette 6 artistes dans deux catégories, soit interprète et auteur-compositeur-interprète. Les artistes choisis devront avoir au moins 14 ans à la date du spectacle, habiter l'Alberta depuis 3 mois et présenter des chansons de langue française. Les candidats doivent remettre leur matériel aux organisateurs au plus tard le 29 avril. Ce matériel comprend une cassette où l'artiste chante les trois chansons qu'il veut présenter au gala, la musique en feuilles, les paroles dactylographiées, une photo récente (format passeport) et quelques notes biographiques. Le formulaire d'inscription et la liste complète des règlements sont disponibles aux bureaux de l'ACFA provinciale.

Le spectacle sera précédé d'une série concentrée de répétitions et d'ateliers d'information, qui auront lieu à compter du mardi 21 mai. Ces ateliers seront dirigés par Ronald Tremblay, également coordonnateur du gala.

La direction musicale du spectacle a été confiée à Paul Lamoureux. Originaire d'Edmonton, Paul prend la relève de George Blondheim, qui a été à la barre des galas provincial et interprovincial.

Il sera secondé par trois musiciens: Steve Hoy à la batterie, Louis Sedmack aux guitares et Pierre-Paul Bugeaud à la basse. Ils accompagneront tous les artistes, des répétitions au spectacle.

SPECTACLE DIFFUSÉ À CHFA

Pour une 3e année consécutive, CHFA diffusera le gala, cette fois en différé, dans le cadre de l'émission Au fil des arts, le samedi 1er juin. Claude Bernatchez, l'animateur de l'émission Au café show rappli-que en tant que maître de cérémonie.

La réalisation scénique a été confiée à Witold Kurpinski, le chef de production et éclairagiste du Théâtre français d'Edmonton.

Même s'il ne revêt pas, de prime abord, le prestige d'un événement interprovincial, le 2e Gala provincial de la chanson française est néanmoins une manifestation importante. Les producteurs espèrent avoir mis sur pied un événement permanent, un «showcase» franco-albertain annuel, où la chanson française a enfin la place de choix qui lui revient. À ce stade-ci, les organisateurs envisagent même de marier d'autres activités culturelles à cette «presque-semaine» musicale.

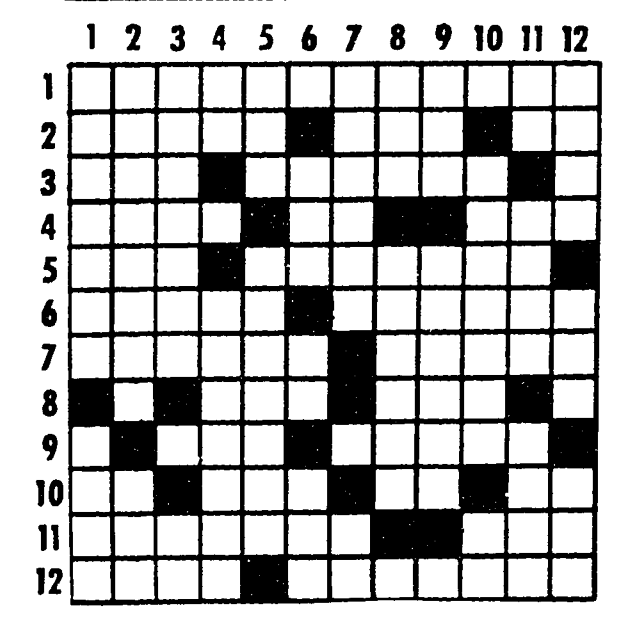
UN PREMIER PAS

Un jury choisira deux personnes à l'issue du spectacle pour représenter l'Alberta au gala interprovincial de St-Boniface. Le prestigieux Festival international de la chanson de Granby suivra de près le progrès des artistes de cette province (et des autres provinces de l'Ouest).

Pour plus d'informations au sujet du gala provincial de l'Alberta, on peut contacter Ronald Tremblay, au 468-7827 (à CHFA) ou Yves Caron, le producteur du gala, au 466-1680 (à l'ACFA provinciale).

Amusons-nous...

mots croisés



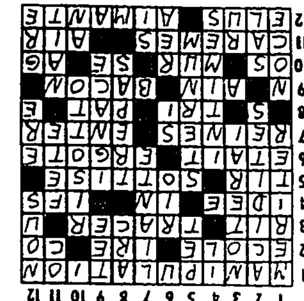
HORIZONTALEMENT

1—Tripotage.
2—Maison d'enseignement. — Colère. — Symb. chim.
2—Cérémonie. — Dessiner.
4—Opinion. — Préf. priv. — Supports à lampions.
5—Art de lancer. — Bêtise.
6—Existait. — Dispute pour des riens.
7—Souveraines. — Greffer.
8—Choix. — Se dit au jeu d'échecs.
9—Dépt. de France. — Lard maigre.
10—Bon pour les chiens. — Ouvrage de maçonnerie. — Pron. pers. — Symb. chim. de l'argent.
11—Quarante jours (pl.). — Mélodie.
12—Choisis. — Affectueuse.

VERTICALEMENT

1—Être digne de louange. — Mariage et réception.
2—Saveur acide (pl.). — Sale, moins une lettre.
3—Prendrai note de. — Petit ruisseau.
4—Lui. — Intérieur et profond (pl.).
5—Pâtisserie. — Os plat.
6—Critique d'art français. — Tellement. — Roue d'une poulie.
7—Souple, flexible. — Aussi.
8—Sert à lancer des flèches. — Décès, mort.
9—Pièce du jeu de golf. — Prén. masc.
10—Mets italiens. — Année.
11—Dialecte. — Anniversaire. — Vient au monde.
12—Pron. pers. — Époque. — Volonté.

solutions



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	N	I	P	U	L	A	T	I	O	N
2	E	C	O	L	E	■	I	R	E	■	C	O
3	R	I	T	■	T	R	A	C	E	R	■	U
4	I	D	E	E	■	I	N	■	■	I	F	S
5	T	I	R	■	S	O	T	T	I	S	E	■
6	E	T	A	I	T	■	E	R	G	O	T	E
7	R	E	I	N	E	S	■	E	N	T	E	R
8	■	S	■	T	R	I	■	P	A	T	■	E
9	N	■	A	I	N	■	B	A	C	O	N	■
10	O	S	■	M	U	R	■	S	E	■	A	G
11	C	A	R	E	M	E	S	■	■	A	I	R
12	E	L	U	S	■	A	I	M	A	N	T	E

CHERCHEZ LEUR ÂGE? L'âge de raison - L'âge d'or - L'âge des cavernes - Le moyen âge.

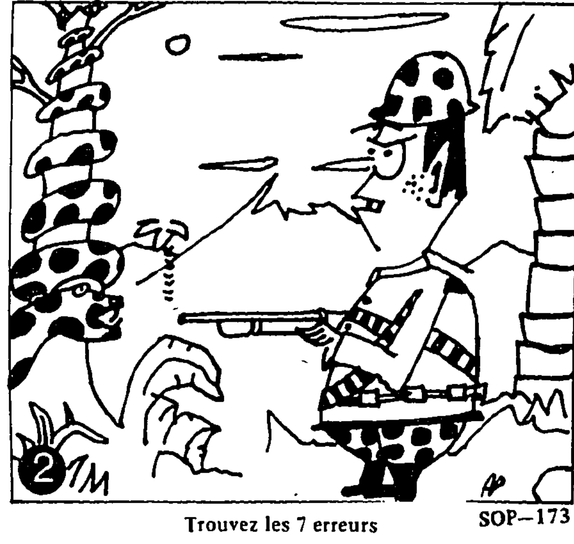
A QUEL TABLE? A la table C. Étant donné sa petite taille, on a placé sur sa chaise un livre épais.

COÛTS DE CHAPEAUX: 1- Grande Bretagne: 1 livre 16 shillings. 2- U.S.A.: 8 dollars 20 cents. 3- Mexique: 50 pesos. 4- Allemagne: 120 deutsche marks. 5- Egypte: 1 livre 3 piastre. 6- Espagne: 300 pesetas. 7- Norvège: 5 couronnes. 8- U.R.S.S.: 16 roubles 3 kopeks. 9- Japon: 17 yen. 10-Pays Bas: 12 gulden. 11- Suisse: 6 francs 50. 12- Portugal: 13 escudos.



jouez avec nous





Trouvez les 7 erreurs SOP–173

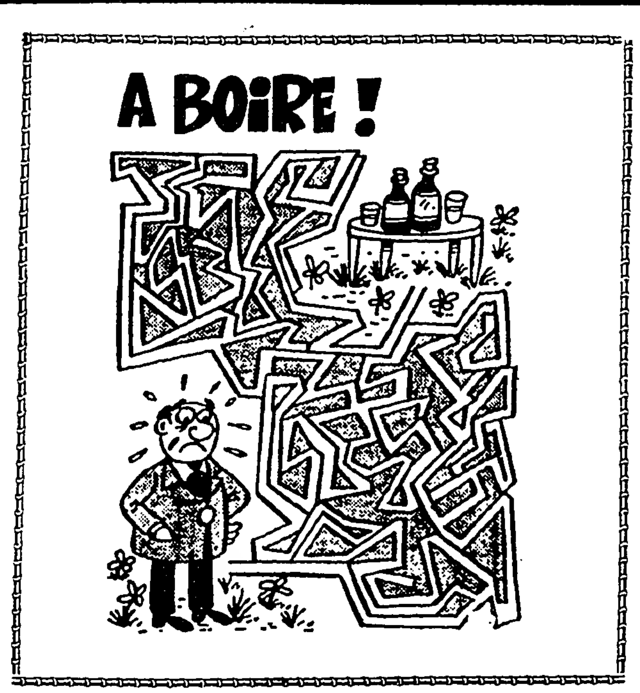
mots cachés

5 lettres cachées

P	L	O	N	G	E	U	Q	I	L	B	U	P	S	R
E	G	A	N	S	I	N	N	E	T	E	E	R	T	E
S	R	I	B	S	B	O	X	E	U	T	U	A	N	N
G	A	E	T	A	I	I	P	G	A	O	B	T	O	I
B	Y	U	T	T	L	P	I	N	C	A	O	I	L	T
E	A	M	A	L	H	L	Q	A	L	A	T	Q	L	A
S	N	T	N	O	A	U	O	L	D	A	S	U	A	P
A	A	O	C	A	E	H	O	N	C	U	R	E	B	R
N	D	K	T	T	S	N	T	O	P	A	L	A	S	E
M	E	A	R	N	V	T	L	E	Q	A	L	T	T	D
Y	O	A	N	O	I	A	I	U	F	F	N	A	E	I
G	C	D	L	S	N	M	E	Q	O	O	R	I	M	V
O	N	A	U	C	E	T	D	R	U	A	R	I	E	E
U	N	A	E	J	T	N	M	A	K	E	T	C	R	R
T	E	R	R	E	S	E	S	M	B	E	V	R	E	S

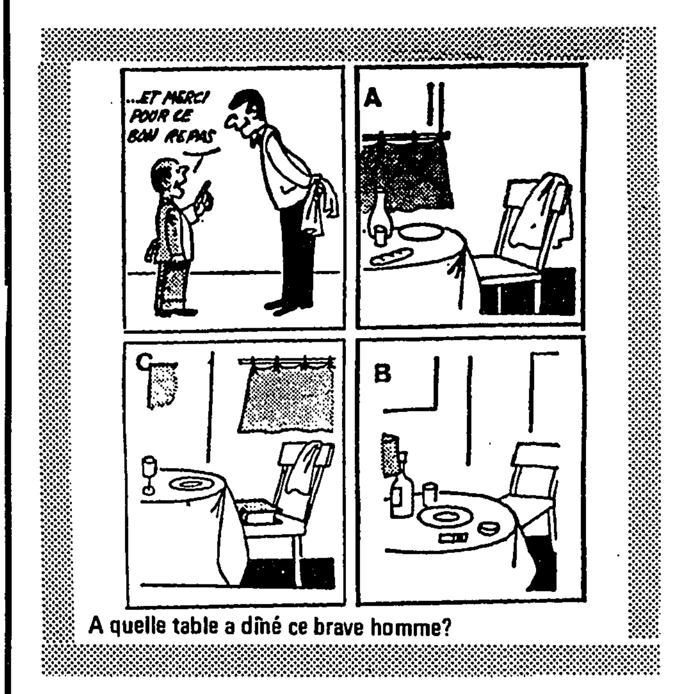
abat
adulte
badminton
bain
bal
ballon
ballon panier
ballon volant
boxe
carte
cases
cours
danse
divers
force
forme
goût
gymnase
gymnastique
haltère
hockey
imite
judo
karaté
lancer
ligue
location
marque
nage
natation
patiner
pétanque
pion
plonge
pratique
publique
rang
raquette
remet
sauts
sens
serré
serve
tennis

réponse: SPORT





Aidez notre pauvre ami assoiffé à trouver les rafraîchissements.



A quelle table a dîné ce brave homme?



C'est vous qui méritez un coup de chapeau, si vous parvenez à faire correspondre coiffures et étiquettes.



Participez à notre concours de **MOTS CROISÉS** avant le **18 mars**

Bloc-notes

une courtoisie de...



We bring your world to you.

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h: jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er jeudi du mois. (J.A.)

La prématernelle Le Coin des Lutins accepte encore des inscriptions pour le programme d'immersion ou le programme francophone. Pour plus de renseignements, communiquer avec Nicole Croteau au 826-4183 ou FCSS au 826-2120.

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, à la salle de conférence au bureau M.D. de Bonnyville. (J.A.)

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois). (PJA)

Matinée de détente, est un groupe de support pour les mamans monoparentales et leurs enfants. Garderie et goûter gratuit. Les rencontres auront lieu les lundis de 13h30 à 15h00 au centre Mill Creek 9119 - 82e Avenue, pièce 300, contacter Fahima, Marie-Hélène et Germaine, au 428-2625. (PJA)

Badminton, tout les mardis à l'école Maurice-Lavallée de 18h à 22h. Pour info: appeler Gilles au 487-3565, c'est gratuit.

Rencontre du conseil de parents de l'école Maurice-Lavallée, le 1er mercredi de chaque mois. Info: Aline Savoie au 487-8875; après 3h30, 462-0660. 7/6

Rencontre du conseil de parents de l'école Notre-Dame, le 1er mardi de chaque mois. Info: Camilla Lavoie au 459-9637. 7/6

Immigrants(es) francophones, Néo-Canadiens ou francophiles, l'Association multiculturelle francophone de l'Alberta (AMFA) vous offre les services suivants: accueil, entraide, concertation et collaboration entre francophones. Info: 464-2735 et demandez Evelyne ou Sacha Hubert. 15/3

Alliance française d'Edmonton, #300, 10318 - 82e Avenue. Causeries le jeudi soir en mars, avril et mai. Heure: de 19h30 à 21h. 28/6

Le Bureau de Santé d'Edmonton est à la recherche d'une personne francophone pour une cliente demeurant chez-elle. Madame S. demeure dans l'ouest de la ville. Elle est âgée de plus de quatre-vingts ans, est très plaisante et parle très bien le français. Ne pouvant se déplacer facilement, elle a besoin d'un contact social. Avez-vous trois ou quatre heures par semaine à disposer pour offrir un support moral et de l'amitié à cette vénérable dame? Vous pouvez faire la différence. Pour de plus amples détails contacter Roger Laing au 482-1965, poste 305. 22/3

La pré-maternelle Bobino-Bobinette tiendra une soirée d'inscriptions pour l'année scolaire 1991-92, le 19 mars à 19h30 à l'école Notre-Dame. Les enfants doivent avoir 3 ou 4 ans le 1er mars 1992. Pour information, adressez-vous à Francine Mouris au 436-8207. 22/3

La Maman au travail, un groupe d'entraide-rencontre une fois par semaine après le travail, 300, 9119 - 82e Avenue, tél: 428-2625. 15/3

Groupe l'Estime de Soi rencontre tous les jeudis de 13h30 à 15h30 au 300, 9119 - 82e Avenue tél: 428-2625. 15/3

Veuillez prendre note que la fin de semaine chantante des Chantamis les 16 et 17 mars prochains n'est pas ouverte au public. 15/3

PROVINCIAL

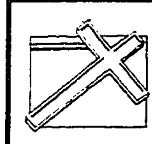
Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934. 5/91

SAINT-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de Saint-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Réunion mensuelle du conseil de l'ACFA régionale de Saint-Paul le deuxième mercredi de chaque mois à 19h30 au centre culturel. (J.A)

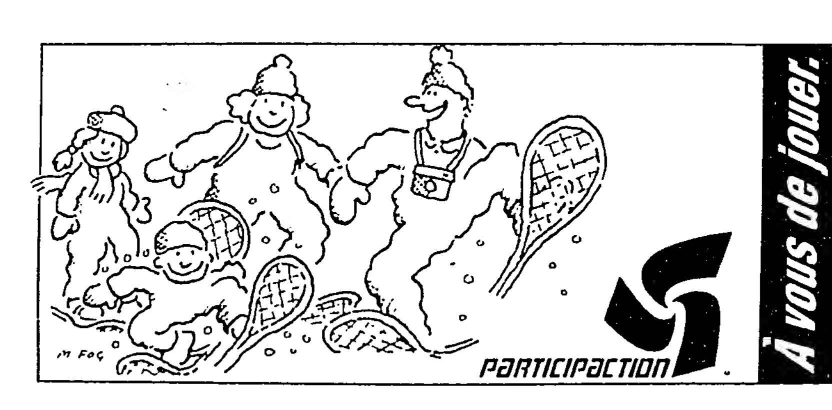
Brunch communautaire au centre culturel le 2e dimanche de chaque mois. Info: 645-4800. (J.A.)



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO.** Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40 $ (TPS comprise). N'oubliez pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
8923 - 82 Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2



Coupon d'abonnement au journal



Tarifs:
1 an: 19,26 $
2 ans: 34,24 $
(TPS incluse)

Le Franco
8923 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

Moi, je m'abonne!

Découpez et remplissez ce coupon et faites-le parvenir à l'adresse ci-dessus avec votre chèque ou mandat-poste rédigé à l'ordre du Franco. (En lettres moulées S.V.P.)

S.V.P. Ne pas faire parvenir d'argent comptant par la poste.

Nom: ______

Prénom: ______

Appartement: ____ n° et rue: ______

ou casier postal: ______ Ville: ______

Province: ______ Code postal: ___ ___

n° de téléphone: ___ ___ ____

Montant inclus $ ____.__

N.B.: Les membres de l'A.C.F.A. reçoivent un abonnement **GRATUIT** au Franco
Adressez-vous au bureau de votre A.C.F.A. régionale pour devenir membre.

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**

Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Gagnez 20 000 $/mois, compagnie internationale. Appelez au 466-3802, répondeur 24 heures, message en anglais. 15/3

Musique et mouvement pour enfants de 2 ans accompagnés des parents ou gardiens. Cours de printemps enseigné par Srutika Garfinkle Ph.D. Appelez au 433-4752. 15/3

Société du crédit agricole Canada | Farm Credit Corporation Canada

APPEL D'OFFRES

TERRAINS À LOUER

Tangent

Référence	Description	Acres
#35398-2A3-3	SO-08-79-24-05	160/150 plus ou moins
#35398-2A3-3	SE-08-79-24-05	160/150 plus ou moins
#38107-231-3	SE-17-78-24-05	160/160 plus ou moins
#36601-2C5-3	NE-09-79-24-05	150/145 plus ou moins
#35354-2A6-3	NE-12-79-24-05	160/145 plus ou moins
#35354-2A6-3	SE-12-79-24-05	160/152 plus ou moins

Ces terrains sont sujets à être vendus.

L'offre à louer devrait spécifier le montant offert par acre.

Chaque personne intéressée doit se baser sur son inspection personnelle et sa connaissance du terrain.

Les formulaires d'offres seront acceptés jusqu'au 15 mars 1991.

Le formulaire relatif aux offres peut être obtenu auprès du bureau de Falher.

Pour de plus amples informations, adressez-vous à:

Ronald Brochu
Société du crédit agricole
C.P. 29
Falher, Alberta
T0H 1M0
Tél.: 837-2333

Canada

• Une dernière rencontre avec André et Macs

Tirage du concours SMAC



EDMONTON - Le mercredi 13 mars à 19h58 (tout de suite après le Ce Soir), André Roy et Macs, le smacasaure feront le tirage de deux ordinateurs Apple.

Les habitués de SMAC, l'émission pour les jeunes qui a été annulée suite aux réductions budgétaires en décembre 1990 se souviendront que les ordinateurs étaient les deux grands prix du concours annuel lancé à l'émission.

Quelque 1 800 personnes, réparties dans les quatre provinces de l'Ouest ont participé au concours. Tous les concurrents ont déjà été avertis par lettre qu'un tirage aurait lieu mais aucune date n'avait été précisée.

Voilà qui est chose faite. André et Macs donnent rendez-vous à leurs fans le mercredi 13 mars tout de suite après l'émission d'information régionale Ce Soir, et ils feront au moins deux heureux.

Nécrologie

OUELLET

Est décédée le 7 février dernier à St.Catherines (Ont.) à l'âge de 64 ans, Mme Ida Ouellet.

Elle laisse dans le deuil son époux Nelson, une fille Pauline Ouellet (Bill) Docherty et un petit-fils Nicholas, tous de St.Catherines.

Les funérailles ont été célébrées le 12 février dernier au St-Albert Funeral Home par le Père Daniel Lafrance. L'inhumation aura lieu au cimetière de Pickardville.

Les parents et amis sont priés de faire des dons à Muscular Dystrophy Association of Canada, C.P. 652, Edmonton, Alberta, T5J 9Z9.

CHAPDELAINE

Est décédée le 8 février dernier, à l'âge de 68 ans, Mme Léona Chapdelaine de St-Paul.

Elle laisse dans le deuil son époux Arthur; trois fils et sept filles: Robert (Elizabeth) de Grand Bend (Ont.), Henri

(suite en page 23)

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 9 au 15 mars 1991

SAMEDI

17h00 GÉNIES EN HERBE
17h30 AUJOURD'HUI EN FRANCE
18h00 LA SOIRÉE DU HOCKEY Vancouver à Montréal
20h30 LE BANDE DES SIX
21h30 JUSTE POUR RIRE
22h30 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h50 LES NOUVELLES DU SPORT
23h10 TÉLÉ-SÉLECTION: Meurtre dans un miroir

DIMANCHE

16h30 SEMAINE VERTE
17h30 CONVERGENCE
18h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
18h12 DÉCOUVERTE
19h00 STAR D'UN SOIR
20h00 LES BEAUX DIMANCHES Les Francofolies: Gilles Vigneault
21h35 LES BEAUX DIMANCHES Par lui même... Suzanne Lévesque
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h20 SCULLY RENCONTRE
23h00 LES NOUVELLES DU SPORT
23h20 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
23h30 AUTOSPORT MOLSON DE PHOENIX

LUNDI

17h00 LA COURSE EUROPE-ASIE
18h00 BULLETIN DE GUERRE
18h30 PLUS
19h00 MARITIMES EN DIRECT
19h30 CE SOIR
20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
20h25 LE POINT
20h55 LA MÉTÉO
21h00 UN SIGNE DE FEU
22h00 DALLAS
23h00 L'HEURE G
24h00 CINÉMA La bande à Bonnot

MARDI

17h00 LA COUR EN DIRECT
17h30 SUPER SANS PLOMB
18h00 BULLETIN DE GUERRE
18h30 PLUS
19h00 MANIGANCES
19h30 CE SOIR
20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
20h25 LE POINT
20h55 LA MÉTÉO
21h00 CORMORAN
22h00 MÉTROPOLIS
23h00 L'HEURE G
24h00 CINÉMA La fièvre de l'or

MERCREDI

17h00 LES ANNÉES COUP DE COEUR
17h30 COMMENT ÇA VA
18h00 BULLETIN DE GUERRE
18h30 PLUS
19h00 MUSICOLORE
19h30 CE SOIR
20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
20h25 LE POINT
20h55 LA MÉTÉO
21h00 JAMAIS DEUX SANS TOI
22h00 ENJEUX
23h00 L'HEURE G
24h00 CHAMPIONNAT MONDIAL DE PATINAGE ARTISTIQUE

JEUDI

17h00 LE TEMPS D'UNE PAIX
17h30 LE GRAND REMOUS
18h00 BULLETIN DE GUERRE
18h30 PLUS
19h00 REGARDS SUR LA NATURE
19h30 CE SOIR
20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
20h25 LE POINT
20h55 LA MÉTÉO
21h00 DES FLEURS SUR LA NEIGE
22h00 LANCE ET COMPTE
23h00 L'HEURE G
24h00 CHAMPIONNAT MONDIAL DE PATINAGE ARTISTIQUE

VENDREDI

17h00 GROUPE SANGUIN
18h00 BULLETIN DE GUERRE
18h30 PLUS
19h00 LA MER À VOIR
19h30 CE SOIR
20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
20h25 LE POINT
20h55 LA MÉTÉO
21h00 CHAMPIONNAT MONDIAL DE PATINAGE ARTISTIQUE
23h00 L'HEURE G
24h00 CINÉMA Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe sans jamais oser le demander

L'EUROTÉLÉ

Semaine du 9 au 15 mars 1991

SAMEDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE LA S.S.R.
17h30 THALASSA
18h30 L'EUROFLASH
18h33 LA NUIT DES CÉSARS
20h00 JEUNE CINÉMA
21h30 LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL 1990
21h55 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h40 LA NUIT DES CÉSARS
24h10 JEUNE CINÉMA
01h40 LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL 1990
02h10 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

DIMANCHE

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE LA R.T.B.F.
17h30 7 SUR 7
18h30 L'EUROFLASH
18h33 CARACTÈRES
19h55 FAUT PAS RÊVER
20h50 MODERN STYLE
21h55 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h40 CARACTÈRES
24h00 FAUT PAS RÊVER
24h55 MODERN STYLE
02h00 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

LUNDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
17h30 LATITUDE SUD
18h00 EXPÉDITION PÊCHE
18h30 L'EUROFLASH
18h33 LE VOYAGE DE MONSIEUR PERRICHON
20h30 VIVA
21h30 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h15 LE VOYAGE DE MONSIEUR PERRICHON
24h10 VIVA
24h50 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

MARDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
17h30 ENVOYÉ SPÉCIAL
18h30 L'EUROFLASH
18h33 TOUS À LA UNE
20h30 CIEL, MON MARDI!
22h15 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
23h00 TOUS À LA UNE
01h00 CIEL, MON MARDI!

MERCREDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
17h30 TÉLESCOPE
18h00 TELL QUEL
18h30 L'EUROFLASH
18h33 PETIT ÉCRAN GRAND ROMAN
20h00 LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL 1990
20h30 AVENTURES VOYAGES
21h30 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h15 PETIT ÉCRAN GRAND ROMAN
23h40 LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL 1990
24h10 AVENTURES VOYAGES

JEUDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
17h30 DESTINATION LE MONDE
18h30 L'EUROFLASH
18h33 CINÉRAMA
19h30 LA LEÇON DE MUSIQUE
20h30 HÔTEL
21h00 PYRÉNÉES PIRINEOS
21h30 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h15 CINÉRAMA
23h10 LA LEÇON DE MUSIQUE
24h10 HÔTEL
24h40 PYRÉNÉES PIRINEOS
01h10 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

VENDREDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
17h30 STRIP-TEASE
18h30 L'EUROFLASH
18h33 LATITUDE SUD
19h00 EXPÉDITION PÊCHE
19h30 L'OEIL EN COULISSES
20h30 CARABINE
21h00 MÉMOIRES D'UN OBJECTIF
21h55 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h40 TÉLÉOBJECTIF
23h05 TÉLÉOBJECTIF
23h35 L'OEIL EN COULISSES
24h35 CARABINE
01h05 MÉMOIRES D'UN OBJECTIF

Alberta:		Positions
Edmonton	Shaw Cable	35
Saint-Paul	Northern Cablevision	35
Red Deer	Shaw Cable	31
Medecine Hat	Cablev. Medecine Hat	18
Calgary	Rogers Cablesystems	

Nécrologie...

(suite de la page 22)

(Valérie) de Stewart (C.-B.), Yvon (Hélène) de St-Paul, Antoinette Magyar d'Edmonton, Jeannette (Mike) Newton de St-Albert, Gloria (Billie) Hall de St-Paul, Julie Chapdelaine de Montréal, Eva (Anthony) Tkachyk de St-Paul, Estelle Chapdelaine d'Edmonton, Susan Chapdelaine de Bonnyville; 23 petits-enfants; trois arrière-petits-enfants; deux soeurs: Anne (Mike) Procyk de Vancouver et Hélène (Marcel) Roncerey de Grassy Lake.

Elle fut précédée dans la Maison du Père par deux de ses soeurs: Claire en 1953 et Soeur Marie Bartole et par ses parents Michael et Elisabeth Bartole.

Les funérailles ont été célébrées le 11 février dernier à l'église St-Jean-de-Brébeuf de Mallaig par le Père H. Tanguay.

DESAULNIERS

Est décédée le 8 février dernier à l'âge de 5 ans, à St-Paul Mlle Victoria Emily Desaulniers.

Elle laisse dans le deuil ses parents Guy et Emily Desaulniers de St-Paul, sa grand-mère paternelle Mme Juliana Desaulniers de St-Paul, ses grands-parents maternels: Glen et Eileen Norby de St-Paul, son arrière-grand-mère Mme Vera Norby de Saskatoon (Sask.), deux frères et une soeur: Adrien de St-Paul, Jarrett de Glendon et Andréa de St-Paul.

Elle fut précédée dans la Maison du Père par son grand-père paternel, M. Wilfred Desaulniers.

Les funérailles ont été célébrées le 12 février dernier à la Cathédrale de St-Paul par le Père E. Croteau.

Les parents et amis sont priés de faire des dons à Alberta Heart and Stroke Foundation ou à Alberta Lung Association.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

Construction de défense Canada / Defence Construction Canada

Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour:
- Remplacer le système de distribution de vapeur bfc Cold Lake (Alberta).

La date limite prescrite de réception de la soumission ci-dessus est le MERCREDI 3 avril 1991.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la Section des plans à Ottawa (613) 998-9549.

Référence CL 162 10

Canadä

Cartes d'affaires

Société du crédit agricole Canada / Farm Credit Corporation Canada

APPEL D'OFFRES

TERRAINS À LOUER

Eaglesham

Référence	Description	Acres
#37380-2A9-3	NO-29-78-26-05	40/ 40
#37380-2A3-3	SO-29-78-26-05	40/ 40
#37380-2A9-3	NE-29-78-26-05	160/150
#37380-2A9-3	NO-28-78-26-05	160/150
#37380-2A9-3	NO-21-78-26-05	160/150
#37380-2A9-3	NE-21-78-26-05	160/150
#37380-2A9-3	NO-22-78-26-05	160/150
#37380-2A9-3	NE-22-78-26-05	160/150
#37380-2A9-3	SE-22-78-26-05	160/150
#22703-292-3	NW-12-78-26-05	160/156

Ces terrains sont sujets à être vendus.

L'offre à louer devrait spécifier le montant offert par acre.

Chaque personne intéressée doit se baser sur son inspection personnelle et sa connaissance du terrain.

Les formuiaires d'offres seront acceptés jusqu'au 15 mars 1991.

Le formulaire relatif aux offres peut être obtenu auprès du bureau de Falher.

Pour de plus amples informations, adressez-vous à:

Ronald Brochu
Société du crédit agricole
C.P. 29
Falher, Alberta
T0H 1M0
Tél.: 837-2333

Canadä

Office national de l'énergie

Avis d'audience publique

TransCanada PipeLines Limited
Demande relative aux droits en vigueur le 1er janvier 1991

L'Office national de l'énergie («l'Office») tiendra une audience publique pour instruire une demande déposée par TransCanada PipeLines Limited («TransCanada»), le 21 décembre 1990, en vertu de la Partie IV de la Loi sur l'Office national de l'énergie («la Loi»), afin d'obtenir certaines ordonnances portant sur les droits qu'elle pourra percevoir pour ses services, du 1 er janvier au 31 décembre 1991.

L'audience commencera le mardi 14 mai 1991 à 9 h 30 heure locale, dans la salle de bal du Westward Inn, 119, 12th Avenue S.W., Calgary (Alberta).

Cette audience publique sera tenue pour obtenir la preuve et les opinions des parties intéressées au sujet de ladite demande.

Toute personne souhaitant intervenir à cette instance doit déposer une intervention écrite auprès de la Secrétaire de l'Office et en signifier trois copies à TransCanada, à l'adresse suivante :

M. Neil D.D. Patterson
Avocat
TransCanada PipeLines Limited
TransCanada PipeLines Tower
111 - 5th Avenue S.W.
B.P. 1000, succursale M,
Calgary, Alberta T2P 4K5
Téléphone: (403) 267-6100
Télécopieur: (403) 267-1055

TransCanada fera parvenir une copie de sa demande à chaque intervenant.

Les interventions écrites doivent être déposées le 8 mars au plus tard. La Secrétaire diffusera une liste des intervenants après cette date.

Toute personne ne désirant pas intervenir à l'audience, mais souhaitant faire un commentaire au sujet de la demande doit, le 27 mars au plus tard, écrire à la Secrétaire de l'Office, en faisant parvenir une copie de sa lettre à TransCanada.

On peut se renseigner au sujet de la procédure de cette audience (ordonnance d'audience RH-1-91) ou de l'ébauche des Règles de pratique et de procédure de l'Office (les deux documents sont disponibles dans les deux langues officielles) en s'adressant à la Secrétaire par écrit ou en téléphonant au Bureau de soutien à la réglementation de l'office, au (613) 998-7204.

Marie Tobin
Secrétaire
Office national de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa (Ontario) K1A 0E5
Télex: 0533791
Télécopieur: (613) 990-7900